



**le Plaidoyer
ça marche !**

**2012
/ 2017**

**Ensemble vers
des politiques
plus solidaires**

Mars 2018

comité catholique contre la faim et pour le développement - terre solidaire



ccfd-terre solidaire

PRÉAMBULE

En lisant le deuxième volet du *Plaidoyer, ça marche !*, j'ai réalisé que l'engagement des femmes et des hommes dans la quête d'un monde plus juste nous montre que l'impossible n'est que temporaire. Je suis très admirative des victoires obtenues par les bénévoles, les salarié-e-s et les partenaires du CCFD-Terre Solidaire. Elles ont nécessité du temps, et ont pu générer frustrations et doutes. Chacune de ces victoires est le fruit de leur patience et de leur détermination, et possède une saveur particulière lorsque l'on mesure son impact sur la vie de celles et ceux aux côtés de qui nous luttons. La quête de la justice et l'espoir que le meilleur est « avenir »... nous donnent le courage d'avancer.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que je vais rejoindre ces femmes et ces hommes engagé-e-s en tant que directrice du plaidoyer. Il y a encore de nombreuses causes à défendre pour faire éclore un monde nouveau. Ensemble.

Peggy Pascal, directrice du Plaidoyer (depuis mars 2018)

Directrice de la publication : Sylvie Bukhari-de Pontual
Rédaction : Morgane Laurent
Production : Gaëlle Vachet pour le Pôle communication visuel et image
Conception et réalisation graphiques : Isabelle Cadet
Appui rédactionnel : Laurence Estival
Relecture : Bertrand Hauser

Dépôt légal : février 2018
Référence : 807 01 18

Le CCFD-Terre Solidaire est adhérent Écofolio. Avec Écofolio, le CCFD-Terre Solidaire a décidé de devenir acteur du dispositif légal de REP (Responsabilité élargie du producteur) en se regroupant au sein d'un seul et même éco-organisme. L'obligation environnementale se transforme en opportunité économique : ce dispositif de gestion durable de la ressource vise la pérennité du média papier.

Impression : imprimerie ETC-INN, sur papier 100 % PEFC issu de forêts gérées durablement.



	ÉDITO	5
01	LE PLAIDOYER AU CCFD-TERRE SOLIDAIRE : LOBBYING CITOYEN POUR DES POLITIQUES PLUS SOLIDAIRES	6
	Le plaidoyer, kezako ?	7
	Le plaidoyer, un levier d'action au service de la mission du CCFD-Terre Solidaire	7
	Les partenaires des pays du Sud et les bénévoles au cœur du plaidoyer de l'Association	8
	Le plaidoyer, un éventail d'actions pour gagner en efficacité	10
	Le plaidoyer, ça marche ! (à condition de...)	11
02	SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE POUR UNE TRANSITION AGRICOLE JUSTE ET DURABLE	16
	Investissements agricoles : sécurité alimentaire ou financière ?	17
	Faim et climat : une opportunité de repenser les modèles agricoles	19
	Souveraineté alimentaire : retour sur six années de plaidoyer et d'avancées	22
03	FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT REDONNER AUX PAYS DU SUD LES MOYENS D'ASSURER LE BIEN-ÊTRE DE LEUR POPULATION	24
	Lutte contre l'évasion fiscale : la transparence gagne du terrain !	25
	Restructuration de la dette des pays les plus pauvres : l'autre combat	27
	Solidarité des États du Nord pour le financement du développement : le compte n'y est pas !	28
	Financement du développement : retour sur six années de plaidoyer et d'avancées	30
04	RÉGULATION DES ENTREPRISES MULTINATIONALES POUR UNE RESPONSABILITÉ LÉGALE DES MULTINATIONALES VIS-À-VIS DES DROITS HUMAINS ET DE L'ENVIRONNEMENT	32
	D'un plaidoyer sur la responsabilité sociale à la régulation des entreprises multinationales	33
	Loi française sur le devoir de vigilance des multinationales : une avancée historique !	34
	Traité des Nations unies sur les multinationales et les droits humains : la lumière au bout du tunnel ?	36
	Régulation des entreprises multinationales : retour sur six années de plaidoyer et d'avancées	38
05	ÉLECTIONS 2017 PLACER LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE AU CŒUR DE LA CAMPAGNE !	40
	LES COMBATS D'AUJOURD'HUI SERONT LES VICTOIRES DE DEMAIN !	42
	GLOSSAIRE ET ABRÉVIATIONS	43





Depuis la première version de la publication *Le Plaidoyer, ça marche !* en 2012, **l'humanité est devenue encore plus interdépendante et nous devons toutes et tous faire face aux mêmes défis : inégalités croissantes, dérèglements climatiques, migrations ou montée en puissance du secteur privé dans les politiques publiques.** Dans son rapport d'orientation 2014-2020 *Pour un monde fraternel et solidaire*, le CCFD-Terre Solidaire affirme que le plaidoyer constitue le troisième levier d'action de l'Association, au côté du partenariat avec les organisations du Sud et de l'Est et de l'Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI¹). Les succès enregistrés depuis 2012 ont confirmé que, malgré les obstacles, le plaidoyer, ça marche.

Début 2017, l'Assemblée nationale française vote la loi sur le devoir de vigilance des multinationales*. C'est la première loi au monde visant à réguler les activités des multinationales pour prévenir les atteintes aux droits humains et à l'environnement. **En matière de lutte contre l'évasion fiscale, la bataille de l'opinion publique est gagnée, les citoyen-ne-s demandent des comptes et les politiques progressent.** La COP 21* en 2015 aboutit, quant à elle, à l'Accord de Paris, premier accord universel visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre pour lutter contre les dérèglements climatiques. En mettant en cause la Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et

la nutrition (NASAN*), le CCFD-Terre Solidaire dénonce les fausses solutions pour lutter contre la faim et les dérèglements climatiques, et fait bouger la France sur la question de la souveraineté alimentaire. En 2017 encore, la campagne « Prenons le parti de la solidarité » interpelle les candidat-e-s aux élections présidentielle et législatives pour qu'elles et ils défendent une France plus solidaire et un monde plus juste.

Cette brochure revient sur ces six années de mobilisation et de plaidoyer du CCFD-Terre Solidaire pour un meilleur partage des richesses, la promotion de la souveraineté alimentaire et de la justice climatique, et la défense des droits humains. **Des avancées importantes ont été obtenues, mais il reste encore beaucoup à faire. Et c'est bien grâce à l'engagement de toutes et de tous que les graines semées peuvent demain se transformer en victoires : poursuivons le combat, le plaidoyer, ça marche !**

Caroline Dorémus-Mège, directrice du Plaidoyer (2014-2017)
Philippe Tournaud, président de la Commission nationale du plaidoyer (CPL*)

¹ Les termes et abréviations indiqués par un astérisque sont à retrouver dans le glossaire page 43.



01

LE PLAIDOYER AU CCFD-TERRE SOLIDAIRE

Lobbying citoyen pour des
politiques plus solidaires



Le plaidoyer, kezako ?

Porter un plaidoyer, c'est faire pression pour obtenir des changements politiques.



À l'origine, le terme de plaidoyer était employé dans la sphère juridique mais les mobilisations de la société civile lui ont donné cette dimension plus politique. Le plaidoyer renvoie ainsi à une action collective pour la défense d'intérêts communs ou pour faire entendre la voix des plus faibles. Les cibles diffèrent selon les objectifs recherchés : parlementaires, négociateur-riche-s, chef-fe-s d'État, ministres... Les avancées politiques obtenues peuvent elles aussi prendre plusieurs formes : amendements ou lois au niveau français, directives, résolutions ou règlements au niveau européen, ou encore déclarations, traités et accords au niveau international. **Forces de proposition pour la construction de politiques publiques plus justes, les organisations de la société civile sont devenues des interlocutrices reconnues des pouvoirs publics, et exercent également un rôle de contre-pouvoir, en tirant la sonnette d'alarme, et en dénonçant des politiques dommageables pour les droits humains et l'environnement.**

Le plaidoyer, un levier d'action au service de la mission du CCFD-Terre Solidaire

Le plaidoyer est dans l'ADN du CCFD-Terre Solidaire qui, dès sa création, se donne une mission politique : lutter contre les causes structurelles de la faim, de la pauvreté et des inégalités.

PLAIDOYER, LOBBYING : MÊME COMBAT ?

Le lobbying vise à influencer directement les décideurs et décideuses politiques. Depuis 2017 en France, tou-te-s les acteur-riche-s du lobbying, dont les associations, doivent se soumettre à des règles de transparence comme l'enregistrement sur le registre des représentant-e-s d'intérêts auprès de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique.

Mais, à la différence du lobbying exercé par des entreprises ou des cabinets spécialisés défendant des intérêts privés et bien souvent marchands, **le plaidoyer apparaît comme une forme de lobbying citoyen par et pour l'intérêt général.**

Le plaidoyer s'inscrit en cohérence avec la doctrine sociale de l'Église catholique appelant à agir sur le plan politique quand les droits fondamentaux sont bafoués. À partir des années 1980, l'Association est interpellée par des organisations partenaires des pays du Sud qui lui demandent de peser sur les choix politiques et économiques des pays riches ayant un impact sur les populations de leur pays. Souvenons-nous ainsi de l'interpellation faite en 1983 par l'évêque brésilien Dom Helder Camara : « Pour changer les choses chez nous, changez d'abord les choses chez vous ». Le CCFD-Terre Solidaire commence alors à structurer son plaidoyer et rejoint des campagnes d'interpellation au côté d'autres organisations.

Les années 2000 sont celles du déploiement. Au sein d'une direction dédiée aux études, l'Association

renforce sa propre expertise et lance avec des organisations alliées des campagnes sur la dette, le financement du développement, les agrocarburants ou encore les exportations agricoles. Parallèlement, le CCFD-Terre Solidaire obtient en 1998 le statut consultatif ECOSOC* qui lui ouvre les portes des Nations unies. En 2007, l'actuelle direction du Plaidoyer voit le jour, et en 2013, un pas supplémentaire est franchi : le plaidoyer est reconnu officiellement dans le rapport d'orientation 2014-2020 comme le troisième levier d'action de l'Association au côté du partenariat international* et de l'ECSI*.

Pour le CCFD-Terre Solidaire, qui vise à faire bouger les lignes « ici » afin d'améliorer la situation « là-bas », l'État est l'acteur-clé à interpeller car il a un rôle d'arbitre dans la défense de l'intérêt général et il est le garant des droits fondamentaux. Il doit fixer et faire respecter les règles du jeu. L'Association exige par exemple des pouvoirs publics qu'ils mettent en place des critères encadrant les initiatives et projets menés dans les pays du Sud afin qu'ils contribuent au développement et respectent les droits humains. Pour que ces changements

soient durables et démocratiques, l'Association cherche, au-delà de l'État et des élu-e-s, à transformer les politiques en lois, à obtenir le soutien des citoyen-ne-s et à faire évoluer le débat public. Le CCFD-Terre Solidaire rappelle aussi la légitimité d'espaces multilatéraux qui, comme les Nations unies (Onu*), incluent l'ensemble des pays du monde et notamment les pays en développement. **Face à la montée en puissance du secteur privé marchand dans les espaces de décision politique, il est plus que jamais fondamental de réaffirmer l'importance et le rôle du politique.**

Les partenaires des pays du Sud et les bénévoles au cœur du plaidoyer de l'Association

Loin d'une parole d'expert-e-s déconnecté-e-s, le plaidoyer du CCFD-Terre Solidaire est construit à partir des réalités au Sud et est porté par des citoyen-ne-s engagé-e-s. Un partenariat international* et une mobilisation qui lui donnent toute sa légitimité.

Partenariat international* et plaidoyer : du soutien à la recherche de complémentarités

Engagées parfois dans des contextes difficiles pour faire bouger les lignes dans leur propre pays, nombre d'organisations partenaires interpellent leurs décideur-euse-s, construisent des alliances et proposent des politiques publiques alternatives. Avec des avancées à la clé



Le XXI^e siècle, alors qu'il maintient un système de gouvernement propre aux époques passées, est le théâtre d'un affaiblissement du pouvoir des États nationaux, surtout parce que la dimension économique et financière, de caractère transnational, tend à prédominer sur la politique. Dans ce contexte, la maturation d'institutions internationales devient indispensable, qui doivent être plus fortes et efficacement organisées, avec des autorités désignées équitablement par accord entre les gouvernements nationaux, et dotées de pouvoir pour sanctionner.



comme au Pérou où une loi sur l'agriculture familiale est adoptée en 2015, suite à un intense plaidoyer auprès des député-e-s mené notamment par le forum solidarité Pérou. Afin de contribuer à la structuration de la société civile et au renforcement de la démocratie, le CCFD-Terre Solidaire appuie le plaidoyer de ses partenaires via plusieurs dispositifs :

→ **Il finance des études et des projets.** Entre 2014 et 2016 il a ainsi appuyé la recherche-évaluation sur le coton BT transgénique menée par la COPAGEN au Burkina Faso ou depuis 2016 le projet PAIES* porté par une dizaine de partenaires du Sahel et des Grands Lacs encourageant la transition agricole et sociale en Afrique grâce à l'agro-écologie.

→ **Il encourage le rapprochement entre organisations de la société civile** au sein des Forums sociaux mondiaux ou au sein de plateformes nationales pour donner plus d'écho et de force aux combats de ses partenaires.

→ **Il soutient des organisations en France et en Europe** comme, par exemple, ODHACO* et France Colombie Solidarité, deux réseaux très engagés pour la paix en Colombie.

Le CCFD-Terre Solidaire articule d'autre part au maximum son plaidoyer avec celui de ses partenaires. Cette complémentarité donne une résonance internationale aux organisations du Sud et alimente les positionnements politiques de l'Association. Par exemple en 2014, des organisations partenaires birmanes, congolaises et colombiennes contribuent activement au plaidoyer européen du CCFD-Terre Solidaire pour une réglementation sur les minerais issus de zones de conflit. Ce travail va de pair avec leur propre plaidoyer, comme par exemple en République démocratique du Congo pour une réforme des codes sur les minerais et les hydrocarbures. En 2017, c'est encore une fois ensemble que le CCFD-Terre Solidaire, la CIDSE* et des organisations partenaires françaises et birmanes lancent un plaidoyer dénonçant l'accord de protection des investissements alors en cours de négociation entre l'Union européenne et la Birmanie².

Ce rapprochement prend aussi la forme d'analyses et de positionnements communs. En 2017, un séminaire est organisé au Paraguay pour partager les expertises et

articuler les voix du CCFD-Terre Solidaire et de ses organisations partenaires latino-américaines sur les enjeux agricoles face aux dérèglements climatiques. Le CCFD-Terre Solidaire facilite aussi la participation de partenaires des pays du Sud à des espaces internationaux de négociation comme les conférences sur le climat (COP*), le Conseil des droits de l'homme ou le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA*).

Bénévoles et plaidoyer : une réponse stimulante à une volonté de citoyenneté active

Le rapport d'orientation 2014-2020 du CCFD-Terre Solidaire définit le plaidoyer comme une façon d'être acteur-riche de changement et de transformation sociale. Les bénévoles de l'Association trouvent dans cet engagement une réponse concrète et stimulante à une volonté de citoyenneté active.

→ **Les bénévoles contribuent aux orientations stratégiques en matière de plaidoyer en participant à la CPL*.** Reconnue en 2014 comme instance de la gouvernance associative, la Commission rassemble des bénévoles représentant les régions et les mouvements et services d'Église (MSE*) et a pour mission de préparer et d'alimenter les choix de l'Association en matière de plaidoyer.

→ **Les bénévoles déploient le plaidoyer sur leur territoire en sensibilisant et interpellant les citoyen-ne-s et les élu-e-s. En construction depuis la fin des années 2000, le réseau de référent-e-s plaidoyer local compte en 2017 plus de 200 bénévoles motivé-e-s et réactif-ve-s.** Le plaidoyer local soutient le travail mené au niveau national par la direction du plaidoyer et augmente la force de frappe de l'Association. Grâce à des formations régulières portant sur les techniques de plaidoyer et de mobilisation, ces « lobbyistes citoyen-ne-s » sont préparé-e-s à aller à la rencontre des décideur-euse-s. Au-delà même de ces référent-e-s, le plaidoyer mobilise plus largement le réseau de bénévoles du CCFD-Terre Solidaire.

² CCFD-Terre Solidaire, organisations alliées et partenaires, *Mythes et risques de l'Accord de protection des investissements UE/Birmanie*, 2017

Le plaidoyer, un éventail d'actions pour gagner en efficacité

Le plaidoyer du CCFD-Terre Solidaire, c'est un ensemble d'actions différentes mais complémentaires, allant de la réflexion en amont à l'action en aval en passant par la sensibilisation et l'interpellation. Tour d'horizon :



L'ANALYSE de situations complexes pour construire une expertise et formuler des propositions. Ce travail comprend une phase de recherche puis de rédaction et de publication de rapports, de notes de positionnement, de demandes et de recommandations politiques. Le CCFD-Terre Solidaire est reconnu par exemple pour son travail précurseur sur les paradis fiscaux. Près de dix ans après les premiers rapports sur le sujet, ses analyses et propositions sont aujourd'hui largement reprises par les médias et les responsables politiques.



LE LOBBYING pour interpellier, convaincre et infléchir les positions des responsables politiques. Rendez-vous, courriers et mails, interpellations orales, transmission d'analyses, de propositions et d'amendements dans le cadre de la fabrique des lois et de négociations européennes et internationales... L'interpellation directe des responsables politiques est multiforme et peut également se faire dans le cadre de débats, de séminaires et de dialogues de haut niveau ou au sein d'espaces officiels de consultation et de travail mis en place par les pouvoirs publics. Ainsi, une partie du plaidoyer du CCFD-Terre Solidaire sur la souveraineté alimentaire s'effectue via le Groupe interministériel sur la sécurité alimentaire (GISA), une plateforme rassemblant autour des enjeux de sécurité

alimentaire les pouvoirs publics, des organisations de la société civile, des représentant-e-s des agriculteur-riche-s et des acteur-riche-s de la recherche.



LA MÉDIATISATION pour interpellier indirectement les responsables politiques et diffuser largement des messages dans l'opinion publique afin d'augmenter la pression sur les décideur-euse-s. Conférences et communiqués de presse, tribunes ou articles dans la presse écrite, participation à des émissions de télévision et de radio et organisations d'actions de visibilité (*stunts*) visent à attirer l'attention des médias. En 2015, Orange cède ainsi à la pression médiatique : un mois après la publication d'un rapport du CCFD-Terre Solidaire et de ses allié-e-s, l'entreprise rompt son partenariat avec une entreprise ayant des activités dans les colonies israéliennes illégales au regard du droit international.



LA MOBILISATION CITOYENNE pour obtenir un soutien du plus grand nombre sur les positions de la société civile, leur donner plus d'écho et pousser les responsables politiques à agir. Des conférences publiques aux actions de rue en passant par les stands, la mobilisation en ligne et l'appel à soutien de pétitions, depuis plusieurs années, l'Association cherche à mieux articuler plaidoyer et mobilisation citoyenne pour renforcer l'impact de son action. Cette complémentarité a d'ailleurs été au cœur de la campagne « Prenons le parti de la solidarité » lors des élections présidentielle et législatives en 2017.



LES CAMPAGNES DE PLAIDOYER pour frapper un grand coup en utilisant de manière coordonnée l'ensemble des leviers d'action au service de messages clés pendant un temps limité. Ces campagnes peuvent être menées par le CCFD-Terre Solidaire seul ou collectivement avec d'autres organisations. Certaines portent sur des thématiques précises (agrocarburants, paradis fiscaux) tandis que d'autres, plus transversales, comme celles menées à l'occasion d'élections, visent à faire entendre la voix de la solidarité et à obtenir des futur-e-s élu-e-s des engagements concrets.

Le plaidoyer, ça marche ! (à condition de...)

La politique des petits pas

Faire du plaidoyer, c'est inscrire son action dans un temps long et faire preuve de patience. Chaque pas en avant, aussi imparfait et insuffisant soit-il, plante un jalon pour la suite du combat. Marteler des messages et diffuser des analyses finissent par influencer le débat public et médiatique. Il s'agit donc d'être persévérant·e·s pour suivre des négociations et la fabrication des lois, des premières discussions à leur mise en œuvre, en faisant preuve d'une vigilance permanente et de détermination. Faire du plaidoyer dans la durée, c'est aussi faire preuve d'humilité, chaque avancée résultant de l'engagement d'acteur·rice·s divers·e·s : associations, citoyen·ne·s, journalistes, responsables politiques, juges. Révélé par le CCFD-Terre Solidaire en 2007, le scandale des biens mal acquis a été à l'origine d'une plainte en justice et d'un procès contre des responsables africains ayant détourné de l'argent public avec la complaisance de nombreux pays riches.

Du local à l'international en passant par l'Europe

Le CCFD-Terre Solidaire mène son plaidoyer à plusieurs échelons. Ainsi, une avancée obtenue à un niveau devient un appui pour continuer le combat à une autre échelle. **L'esprit de la loi française sur le devoir de vigilance* a ainsi inspiré le premier projet de Traité international sur les multinationales et les droits humains mis en discussion à l'Onu* en 2017.** Le changement d'échelle peut également être une stratégie pour contourner un blocage. Tel a été le cas en 2016 quand une censure du Conseil constitutionnel sur le *reporting* public pays par pays* a porté un coup d'arrêt au combat pour la transparence fiscale en France, poussant les ONG à réinvestir leurs forces au niveau européen.

L'imagination au pouvoir

Combats au sabre laser en 2013, pour illustrer la nécessité de « couper les banques en deux » en séparant leurs activités commerciales et leurs activités spéculatives, action de dénonciation de la politique migratoire européenne en 2014 en déployant devant le Parlement européen une banderole de plus de 100 mètres rappelant les noms des dizaines de milliers de disparu·e·s aux portes de l'Europe... Faire preuve de créativité est sans aucun doute un des meilleurs moyens d'attirer l'attention des médias et du grand public sur les propositions du CCFD-Terre Solidaire. **L'humour s'avère également efficace pour faire passer des messages comme en témoignent les « manifestations égoïstes » aux slogans ubuesques sur les dérèglements climatiques ou encore les safaris fiscaux pour partir à la découverte d'entreprises adeptes de l'évasion fiscale.** Depuis quelques années, le CCFD-Terre Solidaire innove aussi via la mobilisation en ligne en proposant aux citoyen·ne·s de relever des défis, relayer des pétitions ou d'interpeller des décideur·euse·s via les réseaux sociaux.

L'union fait la force

Travailler avec d'autres organisations, c'est être plus fort et plus visible. Au-delà du résultat politique visé, la construction d'alliances permet de mutualiser des savoirs et des expériences et de tisser des liens durables. Le CCFD-Terre Solidaire s'associe depuis toujours à d'autres organisations – associations de solidarité nationale et internationale, syndicats, ONG de défense de l'environnement et des droits humains – pour porter son plaidoyer : ainsi, en étroite collaboration avec Oxfam France et Action contre la Faim, il documente et dénonce les impacts de la NASAN* au G8* depuis 2014. Cette culture du collectif et du dialogue est inscrite dans les gènes du CCFD-Terre Solidaire : chaque jour, il fait l'expérience de la collégialité* avec les 29 mouvements et services d'Église qui le composent. Trait d'union entre des organisations aux cultures politiques et militantes parfois très différentes, le CCFD-Terre Solidaire cimente de nombreux collectifs : il assure par exemple la coordination de la Plateforme paradis fiscaux et judiciaires et du Forum citoyen pour la responsabilité sociale des entreprises.



DIVERSITÉ DU PLAIDOYER AU CCFD-TERRE SOLIDAIRE

TYPE DE PLAIDOYER	PILOTÉ PAR	EN LIEN AVEC
<p>Plaidoyer institutionnel pour la solidarité internationale</p>	<p>La Direction générale et la Direction du plaidoyer</p>	<p>Des partenaires au Sud, à l'Est et en France</p> <p>D'autres directions de l'Association</p> <p>Le réseau de bénévoles</p>
<p>Plaidoyer sur des thématiques</p>	<p>La Direction du plaidoyer</p> <p>Le Réseau plaidoyer local</p>	<p>Des allié-e-s, plateformes et collectifs dont l'Association est membre</p>
<p>Plaidoyer sur des thématiques en lien avec des zones géographiques spécifiques</p>	<p>La Direction du partenariat international*</p> <p>Certains réseaux thématiques de bénévoles (Roms, Israël-Palestine)</p>	
<p>À la croisée du plaidoyer thématiques et du plaidoyer géographique : migrations internationales</p>	<p>La Direction du partenariat international*</p> <p>Le Réseau thématique de bénévoles Migrations internationale</p>	

EXEMPLES D'ACTIVITÉS MENÉES

→ **2013-2014 : contribution aux travaux du parlement français qui conduisent à la première loi relative à la politique de développement et de solidarité internationale.** Début de la participation du CCFD-Terre Solidaire aux réunions du Conseil national pour le développement et la solidarité internationale (CNDSI*) créé la même année.

→ **2017** : en association avec Coordination SUD (C-SUD), mobilisation contre les coupes annoncées dans le financement des ONG de solidarité internationale.

Dans chacun des programmes de plaidoyer, l'Association concentre son travail sur des axes qui peuvent évoluer dans le temps au gré des enjeux analysés comme prioritaires :

→ **Programme Souveraineté alimentaire** : volatilité des prix des matières premières agricoles, investissements dans l'agriculture, souveraineté alimentaire et climat (cf. page 16).

→ **Programme Financement du développement** : évasion fiscale, dette, aide publique au développement (APD*) et taxe sur les transactions financières (cf. page 24).

→ **Programme Régulation des entreprises multinationales** : loi française sur le devoir de vigilance*, traité Onu* multinationales et droits humains, minerais de conflit (cf. page 32).

→ **Plaidoyer ponctuel** : rendez-vous politiques avec les autorités françaises, prises de parole dans les médias, publications en lien avec l'actualité des zones suivies.

→ **Plaidoyer au long cours** en appui au travail des partenaires sur des enjeux clés pour les zones géographiques suivies. Par exemple, **plaidoyer pour la justice et la paix en Israël et en Palestine** afin de faire respecter le droit international dans une région en proie à un conflit depuis plus de soixante ans. Depuis 2012, l'accent est mis sur les relations économiques des États et entreprises avec les colonies israéliennes :

- 2012 et 2015 : rapport³ avec des organisations alliées européennes et françaises et participation à la campagne européenne « Made in Illegality ».
- Entre 2012 et 2015 : trente questions écrites de parlementaires pour interpellier le gouvernement français.
- 2015 et 2017 : contribution à deux rapports collectifs sur les activités d'entreprises françaises en lien avec les colonies israéliennes⁴.

Le CCFD-Terre Solidaire appuie une soixantaine d'organisations partenaires engagées sur les migrations. Forte de ces relations partenariales et d'une expertise sur les politiques migratoires menées dans d'autres zones du monde, l'Association demande la révision des politiques migratoires et des conditions d'accueil dignes pour les personnes en situation de migration :

→ **2012, 2014 et 2017** : intégration de demandes de plaidoyer sur les migrations dans les campagnes Élections.

→ **Depuis 2012 : plaidoyer pour une gouvernance alternative des migrations plaçant la dignité et le respect des droits au cœur des politiques migratoires.** À l'international, demande d'une gouvernance mondiale des migrations et action pour que la France ratifie la Convention des Nations unies sur la protection des droits des travailleurs migrants et des membres de leur famille.

³ CCFD-Terre Solidaire et organisations alliées, *La Paix au rabais : comment l'Union européenne renforce les colonies israéliennes illégales*, 2012.

⁴ CCFD-Terre Solidaire et organisations alliées, *Les Liaisons dangereuses d'Orange dans le territoire palestinien occupé*, 2015 ; CCFD-Terre Solidaire et organisations alliées, *Les Liaisons dangereuses de banques françaises avec la colonisation israélienne*, 2017.



2012 - 2017 : RETOUR SUR SIX ANNÉES D'AVANCÉES POLITIQUES

- 2012-2013** **Avancées dans la lutte contre les colonies israéliennes illégales en Palestine.** Publication d'un avis mettant en garde les entreprises françaises et adoption d'un étiquetage différencié des produits issus des colonies israéliennes, illégales au regard du droit International.
- 2013** **Adoption du *reporting* public pays par pays* pour les banques françaises et européennes,** une grande étape pour la transparence fiscale.
- 2013** **Adoption par les Nations unies d'un Traité international sur le commerce des armes,** une demande portée par la société civile depuis 15 ans.
- 2013** **Adoption par les Nations unies de Principes d'investissements responsables dans l'agriculture** pour éviter les accaparements de terre.
- 2014** **Adoption en France de la première loi d'orientation sur la politique de développement** et création du CNDSI*, une instance dédiée à la solidarité internationale.
- 2014-2016** **L'Agence française de développement (AFD*) inclut dans sa politique des demandes fortes de la société civile** en matière de transparence et de recours pour les populations locales impactées par des projets financés par la France.
- 2015** **Accord de Paris sur le climat,** premier accord universel visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre pour lutter contre les dérèglements climatiques.
- 2015** Adoption par les Nations unies de **nouveaux principes de restructuration de la dette**, un premier pas vers une gestion plus juste et équitable de la dette des pays pauvres.
- 2017** **Adoption en France d'une loi sur le devoir de vigilance des entreprises multinationales*.** Une loi pionnière au niveau mondial !
- 2017** **Adoption par l'Union européenne d'un règlement sur les minerais de conflit,** un premier jalon vers une responsabilité des entreprises européennes sur leurs chaînes d'approvisionnement.
- 2017** **Première condamnation par la justice française d'un responsable politique africain dans l'affaire des biens mal acquis,** un dossier révélé dix ans plus tôt par le CCFD-Terre Solidaire.
- 2017** Intégration de l'agriculture comme un sujet à part entière dans les **négociations internationales sur le climat.**
- 2017** Engagement de 80 député-e-s et d'Emmanuel Macron sur des propositions de la campagne « Prenons le parti de la solidarité ».
- début 2018** **La France se retire officiellement de la NASAN*,** une victoire après plusieurs années de dénonciation et de mobilisation de la société civile.

LE PLAIDOYER VU PAR CELLES ET CEUX QUI LE PRATIQUENT AU NIVEAU LOCAL

« Pour moi, les citoyens sont légitimes à interpeller les responsables politiques qui les représentent ! Bien sûr, cela suppose de se former un minimum et une association comme le CCFD-Terre Solidaire permet cela. À la fois en proposant aux bénévoles des analyses mais aussi en encourageant au sein des groupes locaux l’autoformation sur les enjeux de plaidoyer. »

Clément, référent plaidoyer local depuis un an à Lyon

« Engagée de longue date au CCFD-Terre Solidaire, c’est vraiment le plaidoyer qui m’a permis de trouver ma place dans l’Association. Je me suis beaucoup investie pendant la campagne Élections de 2017 avec le groupe de plaidoyer local. Deux députés que nous avons rencontrés ont été élus, dont un dans ma circonscription. Je n’hésiterai pas à aller leur rappeler leurs engagements tout au long de leur mandat ! »

Françoise, référente plaidoyer local depuis deux ans à Bordeaux



Pour aller plus loin

COLLECTIFS ET PLATEFORMES



COORDINATION SUD (Solidarité urgence développement) : cette coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale rassemble plus de 160 organisations.



CENTRE DE RECHERCHE ET D'INFORMATION POUR LE DÉVELOPPEMENT (CRID) : collectif d’une cinquantaine d’associations françaises de solidarité internationale.



CIDSE (Coopération Internationale pour le développement et la solidarité) : alliance de 18 organisations catholiques d’Europe et d’Amérique du Nord.

RESSOURCES UTILES

REVUE *Projet*, article « Plaidoyer pour le plaidoyer. Ou la force des causes justes », mars 2017.

LIVRE Benjamin Sourice, *Plaidoyer pour un contre-lobbying citoyen*, Éditions Charles Léopold Mayer, 2015.

ENCYCLIQUE Pape François, *Laudato si'*, 2015.

VIDÉOS *Interview de Bernard Pinaud sur le plaidoyer* et vidéo de présentation du plaidoyer disponible sur le site internet en 2018.



SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Pour une transition
agricole juste et durable

L'insécurité alimentaire

est toujours une réalité pour plus de 800 millions de personnes dans le monde. **La faim n'est pourtant pas une fatalité mais le résultat de choix politiques : priorité à l'agrobusiness plutôt qu'à l'agro-écologie paysanne, dérégulation des marchés et extrême volatilité des prix agricoles, accaparements de terres...** Autant de causes structurelles sur lesquelles le CCFD-Terre Solidaire a choisi de centrer son plaidoyer, afin de permettre aux populations du Sud de se nourrir elles-mêmes et de définir librement leurs politiques agricoles et alimentaires. Et cela en intégrant les enjeux des dérèglements climatiques dans la défense de la souveraineté alimentaire.

02



Investissements agricoles : sécurité alimentaire ou financière ?

Depuis les années 1980, l'investissement public dans l'agriculture diminue. Dans le même temps, des acteurs-rice-s privé-e-s, comme certaines entreprises multinationales, financent des projets agricoles dans les pays du Sud. **Au lendemain des crises alimentaires de 2007-2008 et 2011, les annonces de réinvestissements dans l'agriculture des pays du Sud se multiplient ; mais pour quel impact ?**

Si certains investissements bénéficient aux populations, d'autres ont en revanche des conséquences dramatiques : accaparements des terres et des ressources naturelles, conditions de travail indignes, cultures de rente et agro-carburants au détriment des cultures vivrières... Publié en 2013, le rapport *Investissements agricoles : sécurité alimentaire ou financière* ⁵ pointe du doigt deux projets d'investissement irresponsable dans des monocultures de palmiers à huile : Feronia en République démocratique du Congo et Socapalm au Cameroun. Dans les deux cas, la France apporte son soutien financier par le biais de l'AFD* et de sa filiale Proparco* dédiée au secteur privé. **Quelques mois après la publication de ce rapport, l'AFD* revend, via la Société Générale de banques au Cameroun, ses parts de l'entreprise Socapalm.** Depuis 2014, la mobilisation des organisations de la société civile autour de ces deux cas s'est par ailleurs accentuée : des alliances se sont renforcées et de nouveaux rapports ont continué d'alerter sur les impacts de ces investissements pour les populations locales.

Le CCFD-Terre Solidaire s'inquiète de l'impact de certaines initiatives pour lutter contre l'insécurité alimentaire. Des multinationales de l'agrobusiness et des États riches proposent en effet d'investir dans des projets agricoles si, en échange, les pays du Sud acceptent de modifier leur législation. **En 2012, le CCFD-Terre Solidaire décide d'assurer un suivi de la NASAN*, un partenariat public-privé lancé par le G8* dans dix pays d'Afrique subsaharienne.**

5 CCFD-Terre Solidaire, *Investissements agricoles : sécurité alimentaire ou financière ?*, 2013.

CONTINUER À ALERTEUR SUR LE SCANDALE DE LA VOLATILITÉ DES PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES AGRICOLES

En 2007 et 2008 des émeutes de la faim éclatent dans de nombreux pays du Sud. Les prix des matières premières agricoles s'envolent et les denrées de base deviennent inabordables. La société civile tire la sonnette d'alarme : il est urgent de réguler les marchés agricoles. Le CCFD-Terre Solidaire et ses partenaires se mobilisent activement entre 2008 et 2013 pour sensibiliser la communauté internationale. En 2011, le G20* adopte un plan d'action pour lutter contre la volatilité des prix sur les marchés agricoles et la France se dote d'un dispositif similaire en 2013.

Malheureusement, les mesures sont insuffisantes et, à partir de 2012, la régulation des marchés agricoles n'est plus prioritaire. Une situation dénoncée par le CCFD-Terre Solidaire dans **son rapport *La Faim justifie les moyens !* publié en 2017 qui pointe la persistance des menaces pesant sur la souveraineté alimentaire.**

Chiffres clés

NOUS PRODUISONS AUJOURD'HUI
DE QUOI NOURRIR **1,5 FOIS**
LA POPULATION MONDIALE MAIS
10 % DE L'HUMANITÉ SOUFFRE
TOUJOURS DE LA FAIM⁶

6 CCFD-Terre Solidaire, *La Faim justifie les moyens ! 10 ans après les émeutes de la faim, retour sur les actions de la communauté internationale*, 2017.

7 Source : Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO*).

NOUVELLE ALLIANCE POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION : UNE MOBILISATION MENÉE CRESCENDO



1 INVESTIGUER

RECHERCHES ET MISSIONS DE TERRAIN

Salarié-e-s et bénévoles, partenaires et organisations alliées unissent leurs forces pour comprendre la NASAN.

2012
2014

ALLIANCE AVEC UN PARTENAIRE

Inades-Formation se lance dans le suivi de l'initiative en Côte d'Ivoire en particulier dans la filière du riz.



3 FAIRE PRESSION



2 ALERTE

RAPPORT COLLECTIF

LA FAIM, UN BUSINESS COMME UN AUTRE ?

Face aux premiers impacts négatifs, les ONG demandent à la France de s'engager pour une modification des règles ou de quitter la NASAN.

2014

CAMPAGNE ET PLAIDOYER LOCAL

Engagement de 23 eurodéputé-e-s français-e-s sur les propositions du CCFD-Terre Solidaire, dont la demande d'une étude d'impact sur l'initiative.

2015
2016

MÉDIAS

Reportages de France Inter et de Médiapart sur les dysfonctionnements de la NASAN et les risques d'accaparements de terres en Côte d'Ivoire.

2015

MISSION DE TERRAIN ET SUIVI DE L'INITIATIVE

En Côte d'Ivoire, les constats sont accablants : risques d'accaparements des terres, perte de revenus et endettement pour les petit-e-s producteur-rice-s de riz.

1^{er} BILAN D'ÉTAPE

La France a échoué à réformer la NASAN : les ONG lui demandent de quitter l'initiative.

APPEL INTERNATIONAL

150 organisations de la société civile demandent aux États de suspendre leur engagement dans la NASAN.

2016

ACTION DE RUE

Mobilisation de militant-e-s de plusieurs pays pour demander à l'Union européenne de se retirer de la NASAN.

2^e BILAN D'ÉTAPE

Demande aux pays du G7 d'arrêter de soutenir la NASAN et de mener une évaluation de l'initiative.

LE PLAIDOYER PAIE

Adoption par le Parlement européen d'une résolution critique sur la NASAN et demande d'une réforme en profondeur de l'initiative.

2017

CAMPAGNE ET PLAIDOYER LOCAL

Engagement de 50 député-e-s à s'opposer aux initiatives privilégiant les intérêts de l'agrobusiness à la souveraineté alimentaire.

LE PLAIDOYER PAIE

Lancement par la France d'une évaluation de la NASAN au Burkina Faso.

2018

LE PLAIDOYER PAIE

Sortie de la France de la NASAN

Les premiers constats sont accablants : la NASAN* fragilise les marchés locaux, entrave les droits des paysan-ne-s et encourage les États africains à adopter des lois très favorables aux multinationales en matière fiscale, d'accès à la terre ou encore de semences. Le CCFD-Terre Solidaire fait alors pression sur la France pour qu'elle appuie une réforme radicale de l'initiative ou s'en retire.

Et le plaidoyer paye. En 2016, le Parlement européen adopte une résolution à charge contre la NASAN* tandis que la France s'engage en 2017 à évaluer l'impact de l'initiative au Burkina Faso, où elle est cheffe de file... Le CCFD-Terre Solidaire et ses allié-e-s continuent à plaider auprès du nouveau Gouvernement français pour la sortie de la France de l'initiative. Début 2018, victoire : après 5 années de combat, la France annonce officiellement sa sortie de la NASAN !



Il n'y a pas deux crises séparées, l'une environnementale et l'autre sociale, mais une seule et complexe crise socio-environnementale. Les possibilités de solution requièrent une approche intégrale pour combattre la pauvreté, pour rendre la dignité aux exclus et simultanément pour préserver la nature.

Pape François, *Laudato si'*. 2015.



Faim et climat : une opportunité de repenser les modèles agricoles

Catastrophes naturelles, inondations et sécheresses, dégradations et désertification des terres... Vulnérables et dépendant-e-s, les populations et paysan-ne-s du Sud sont les plus touché-e-s par les dérèglements climatiques alors qu'ils et elles y contribuent pourtant le moins. Depuis des années, les partenaires du CCFD-Terre Solidaire alertent sur le caractère non durable de notre modèle de développement et agissent concrètement pour une transition agricole, écologique et sociale. **En 2014, l'Association place la viabilité écologique et la justice environnementale au cœur de son nouveau rapport d'orientation.**

2015 s'annonce en effet comme une année cruciale : lors de la 21^e Conférence des Nations unies sur le climat (COP 21*) à Paris, les États vont chercher à obtenir un accord international contraignant visant à limiter le réchauffement climatique. Aux côtés d'organisations alliées et de partenaires, le CCFD-Terre-Solidaire s'implique dans les négociations comme dans la mobilisation citoyenne mondiale pour rappeler aux chef-fe-s d'État leurs responsabilités.

L'encyclique *Laudato si'* publiée par le pape François la même année est un appui essentiel : elle souligne l'urgence de la situation et pointe la nécessité d'allier conversion écologique et lutte contre la pauvreté.

Le minutieux travail de plaidoyer de l'Association permet d'intégrer une référence aux droits humains et à la sécurité alimentaire dans l'accord finalement adopté. Bien qu'insuffisant, l'Accord de Paris sur le climat représente néanmoins un jalon essentiel vers la justice climatique.

8 FAO*, Fonds international de développement agricole (FIDA), Organisation mondiale de la santé (OMS), Programme alimentaire mondial (PAM) et Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde, Renforcer la résilience pour favoriser la paix et la sécurité alimentaire*, 2017 ; Programme

des Nations unies pour le développement (PNUD), *Rapport mondial sur le développement humain 2007/2008. La lutte contre le changement climatique : un impératif de solidarité humaine dans un monde divisé*, 2008.

TRIBUNAL INTERNATIONAL MONSANTO : LE CCFD-TERRE SOLIDAIRE ET SES PARTENAIRES RÉPONDENT PRÉSENTS !

En 2016, Monsanto est jugée aux Pays-Bas par un tribunal symbolique international pour les impacts négatifs de certaines de ses activités sur les droits humains et l'environnement. Le CCFD-Terre Solidaire propose à dix partenaires de participer à l'événement ; l'occasion de rencontrer d'autres organisations mais aussi de dénoncer des pratiques de la multinationale observables dans de nombreux pays du Sud et du Nord. Un des partenaires, leader paysan, témoigne à la barre des conséquences négatives d'utilisation pendant dix ans de coton OGM BT transgénique au Burkina Faso. Les équipes de plaidoyer du CCFD-Terre Solidaire transmettent quant à elles une contribution juridique au Tribunal Monsanto.

En avril 2017, les juges rendent leur avis. Pour eux, Monsanto a nui aux droits à l'alimentation, à la santé et à un environnement sain et a interféré avec le droit à la liberté de la recherche scientifique et à la liberté d'expression. Ils rappellent également la nécessité de faire évoluer le droit international pour poursuivre les multinationales en cas de violation des droits fondamentaux.

Poursuivant son plaidoyer auprès des Nations unies pour que l'agriculture et l'alimentation, responsables de près d'un tiers des émissions mondiales de gaz à effet de serre⁹, soient au cœur des discussions, **le CCFD-Terre Solidaire a vu, en 2017, ses efforts récompensés : lors de la COP 23* à Bonn, en Allemagne, un programme de travail sur l'agriculture est lancé !** Depuis 2014, le CCFD-Terre Solidaire et ses allié-e-s n'ont par ailleurs cessé de dénoncer les initiatives menées au nom de la lutte contre les dérèglements climatiques qui nuisent à la souveraineté alimentaire comme l'Alliance mondiale pour l'agriculture intelligente face au climat (GACSA*). En 2016, l'Association et la Confédération paysanne rassemblent près de soixante-dix organisations internationales autour de l'appel « Nos terres valent plus que du carbone » : elles y dénoncent le risque de détournement des terres de la production agricole non pas pour réduire les émissions de gaz à effet de serre mais pour les compenser en utilisant la capacité des sols à piéger le carbone.

Chiffres clefs

815 MILLIONS DE PERSONNES SOUFFRAIENT DE LA FAIM EN 2016 SOIT **11 %** DE LA POPULATION MONDIALE. SI RIEN NE CHANGE, **600 MILLIONS DE PERSONNES** SUPPLÉMENTAIRES POURRAIENT SOUFFRIR DE LA FAIM D'ICI **2080** DU FAIT DES **DÉRÈGLEMENTS CLIMATIQUES⁸**

⁹ Grain, *Pour sauver le climat, il faut prendre le taureau par les cornes*, 2017.

Pour aller plus loin

COLLECTIFS ET PLATEFORMES



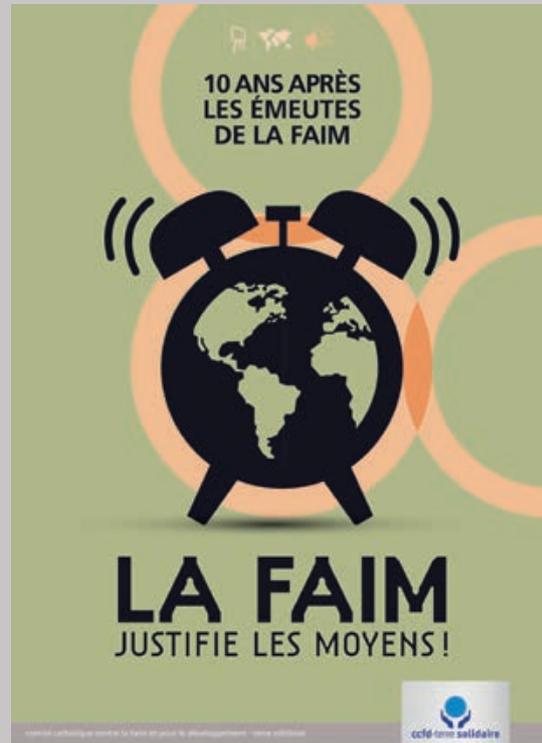
COMMISSION AGRICULTURE ET ALIMENTATION (C2A) : regroupe les ONG de Coordination SUD qui militent en faveur du droit à l'alimentation et d'un soutien à l'agriculture familiale dans les politiques sur la sécurité alimentaire mondiale.



RÉSEAU ACTION CLIMAT FRANCE (RAC) : fédère les associations françaises impliquées dans la lutte contre les changements climatiques. Le RAC est membre du réseau mondial CAN-International, observateur aux Nations unies.



MÉCANISME DE LA SOCIÉTÉ CIVILE (MSC) POUR LES RELATIONS AVEC LE COMITÉ DES NATIONS UNIES SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE (CSA) : cet espace international regroupe les organisations de la société civile travaillant à l'éradication de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition.



RESSOURCES UTILES

RAPPORT ET VIDÉO DE DÉCRYPTAGE sur la NASAN* et les pôles de croissance agricole en Afrique, 2017.

RAPPORT *La Faim justifie les moyens ! 10 ans après les émeutes de la faim, retour sur les actions de la communauté internationale*, 2017.

DÉCLARATION COLLECTIVE « Nos terres valent plus que du carbone », 2016.

DOSSIER DE PRÉSENTATION du projet PAIES* mené et appuyé depuis 2016 par le CCFD-Terre Solidaire.

SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE : RETOUR SUR SIX ANNÉES DE PLAIDOYER ET D'AVANCÉES



ACTIONS
DE PLAIDOYER
ET DE
MOBILISATION



CAMPAGNE ÉLECTIONS

« PACTE POUR UNE TERRE
SOLIDAIRE »



RAPPORT CIDSE

AGRICULTURE : DU PROBLÈME
À LA SOLUTION



CAMPAGNE

« HORS-JEU »



RAPPORT

INVESTISSEMENTS AGRICOLES :
SÉCURITÉ ALIMENTAIRE OU
FINANCIÈRE ?



CAMPAGNE ÉLECTIONS EUROPÉENNES



RAPPORT COLLECTIF

LA FAIM, UN BUSINESS COMME
UN AUTRE ?



APPELS INTERNATIONAUX DE LA
SOCIÉTÉ CIVILE SUR LA NASAN
ET SUR LA GACSA*

2012



LANCEMENT DE LA NASAN*
PAR LE G8*.

2013



ENGAGEMENT de plus
de 70 député·e·s sur les
propositions du CCFD-Terre
Solidaire, dont la lutte contre
la spéculation sur les marchés
agricoles.



ADOPTION d'un plan d'action pour
lutter contre la volatilité des prix sur
les marchés agricoles.



ACTION L'AFD* revend, via la Société
Générale de banques au Cameroun,
ses parts de l'entreprise Socapalm.



ENGAGEMENT de 23 eurodéputé·e·s
français·e·s sur les propositions du
CCFD-Terre Solidaire, dont la demande
d'une étude d'impact sur la NASAN.



Début des **NÉGOCIATIONS** aux
Nations unies sur la Déclaration sur
les droits des paysans.



ADOPTION par les Nations unies
des Principes d'Investissements
responsables dans l'agriculture.

RÉSULTATS
NATIONAUX
EUROPÉENS
INTERNATIONAUX



CAMPAGNE

« EN ROUTE POUR LA JUSTICE CLIMATIQUE »



PUBLICATION COLLECTIVE
BILAN D'ÉTAPE SUR LA NASAN



TRIBUNAL INTERNATIONAL MONSANTO

PARTICIPATION DU CCFD-TERRE SOLIDAIRE ET DE 10 PARTENAIRES DES PAYS DU SUD

DÉCLARATION INTERNATIONALE

« NOS TERRES VALENT PLUS QUE DU CARBONE »



PUBLICATION COLLECTIVE
BILAN D'ÉTAPE SUR LA NASAN



CAMPAGNE ÉLECTIONS

« PRENONS LE PARTI DE LA SOLIDARITÉ »



RAPPORTS

LA FAIM JUSTIFIE LES MOYENS !
AGRICULTURE AFRICAINE : L'IMPASSE DES PÔLES DE CROISSANCE AGRICOLE



ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ALIMENTATION

PROPOSITIONS DU CCFD-TERRE SOLIDAIRE ET DE 50 ORGANISATIONS FRANÇAISES POUR UNE TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE

2015



FORUM INTERNATIONAL de Nyéléni sur l'agro-écologie.

ENCYCLIQUE *Laudato si'* du pape François sur l'écologie.

2016

2017



COP 21* : Accord de Paris sur le climat incluant une référence aux droits humains et à la sécurité alimentaire dans son préambule.



RÉAFFIRMATION par les juges du Tribunal Monsanto d'une nécessaire évolution du droit international pour poursuivre les multinationales qui violent les droits fondamentaux.



ADOPTION par le Parlement européen d'une résolution critique sur la NASAN et demande d'une réforme en profondeur de l'initiative.



LANCEMENT Lancement par la France d'une évaluation de la NASAN au Burkina Faso qui sera suivie, début 2018, de son retrait total de l'initiative.



ENGAGEMENT de 50 député-e-s pour le climat et la sécurité alimentaire.



COP 23* Les négociations internationales sur le climat s'emparent enfin de la question de l'agriculture.



ÉLABORATION d'un cadre pour l'initiative 4 pour 1000* qui reprend des propositions du CCFD-Terre Solidaire.



FINANCEMENT DÉVELOPPEMENT

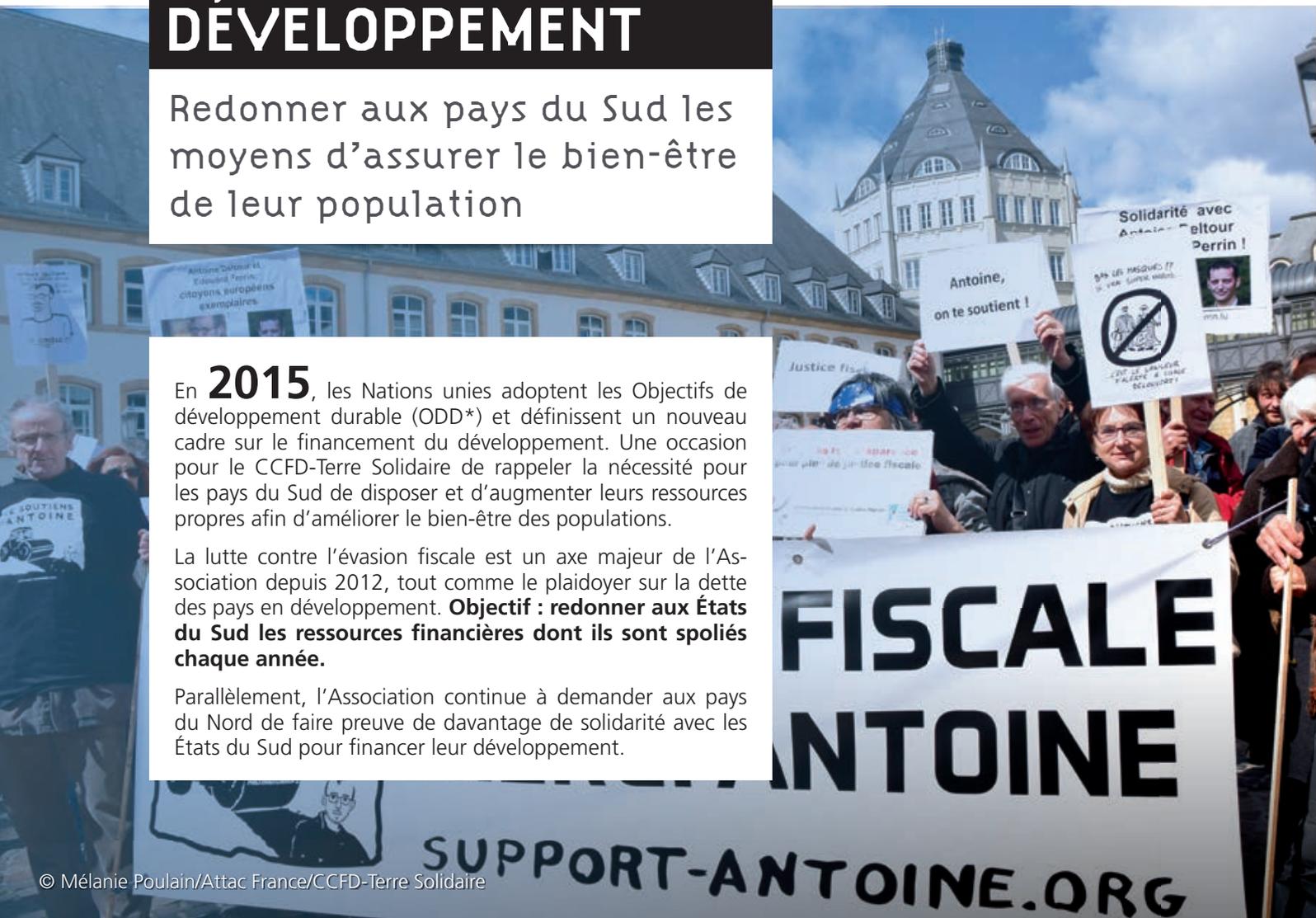
Redonner aux pays du Sud les moyens d'assurer le bien-être de leur population

En **2015**, les Nations unies adoptent les Objectifs de développement durable (ODD*) et définissent un nouveau cadre sur le financement du développement. Une occasion pour le CCFD-Terre Solidaire de rappeler la nécessité pour les pays du Sud de disposer et d'augmenter leurs ressources propres afin d'améliorer le bien-être des populations.

La lutte contre l'évasion fiscale est un axe majeur de l'Association depuis 2012, tout comme le plaidoyer sur la dette des pays en développement. **Objectif : redonner aux États du Sud les ressources financières dont ils sont spoliés chaque année.**

Parallèlement, l'Association continue à demander aux pays du Nord de faire preuve de davantage de solidarité avec les États du Sud pour financer leur développement.

03



Lutte contre l'évasion fiscale : la transparence gagne du terrain !

L'évasion fiscale d'entreprises multinationales prive chaque année les États, notamment ceux du Sud, de ressources indispensables pour leurs populations. **Mal comprise il y a encore quelques années, l'évasion fiscale est devenue pour une majorité de citoyen-ne-s, et de plus en plus de responsables politiques, un véritable scandale.** Des multinationales prennent aussi conscience de l'impact de leurs pratiques fiscales immorales et injustes sur leur réputation. Un changement dû au travail de longue haleine d'organisations comme le CCFD-Terre Solidaire qui, depuis quinze ans, enquêtent, sensibilisent et alertent sur la manière dont des entreprises utilisent les failles du système financier international pour se soustraire à l'impôt. Les scandales fiscaux à répétition de ces dernières années ont également joué pour beaucoup dans cette prise de conscience.

Cette victoire des idées s'accompagne d'avancées politiques : en 2012, les pays du G20* demandent à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE*) de faire des propositions pour réviser les règles de la fiscalité internationale qui s'appliquent aux entreprises multinationales. Le plan d'action dévoilé en 2015 est décevant car les pays du Sud n'ont toujours pas voix au chapitre. Lors de la Conférence internationale d'Addis-Abeba sur le financement du développement, la société civile internationale, dont le CCFD-Terre Solidaire, demande d'ailleurs la création d'un organisme intergouvernemental au sein de l'Onu*, associant donc tous les pays, pour traiter des questions fiscales. Si la proposition est rejetée, elle continue néanmoins à faire son chemin.

Au niveau national et européen, la France et l'Union européenne répondent en 2013 à une demande historique de la société civile en instituant un **reporting public pays par pays*** qui contraint les banques à rendre publiques des informations sur leurs activités dans tous les pays où elles sont présentes. En s'appuyant sur ces données, le CCFD-Terre Solidaire et ses allié-e-s démontrent dans deux rapports¹¹ la présence des principales banques dans les paradis fiscaux, et se battent pour élargir le **reporting** à l'ensemble des entreprises multinationales.

Pour ce faire, le CCFD-Terre Solidaire tente de saisir toutes les opportunités politiques. Mais la France se montre de plus en plus frileuse et s'enchaînent alors avancées et pas en arrière.

Chiffres clefs

AUX ÎLES CAÏMANS
LES **5** PLUS GRANDES
BANQUES FRANÇAISES
AVAIENT EN **2015** EN
MOYENNE **16** FILIALES
45 MILLIONS D'EUROS
DE BÉNÉFICES DÉCLARÉS
0 SALARIÉ¹⁰



C'est grâce aux ONG que nous disposons d'informations sur le **reporting** pays par pays réalisé par les banques et sur leurs rapports désormais annuels, et ces ONG ont en outre la compétence nécessaire pour nous dire ce qui se passe concrètement. Je veux leur rendre hommage : au CCFD-Terre Solidaire, à ONE, à Oxfam, à Peuples Solidaires, qui, depuis des années, mènent le combat citoyen pour la transparence, combat qui nous permet, à nous, parlementaires, d'avoir les informations qui nous permettent de faire avancer les choses. »

Yann Galut, député PS de 2012 à 2017,
9 juin 2016, dans l'hémicycle



¹⁰ CCFD-Terre Solidaire, Oxfam France, Secours Catholique-Caritas France, Rapport *En quête de transparence. Sur la piste des banques françaises dans les paradis fiscaux*, 2016.

¹¹ Plateforme paradis fiscaux et judiciaires, *Que font les plus grandes banques françaises dans les paradis fiscaux ?*, 2014 ; CCFD-Terre Solidaire, Oxfam France, Secours Catholique-Caritas France, *En quête de transparence, sur la piste des banques françaises dans les paradis fiscaux*, 2016.

PARCOURS DU COMBATTANT POUR LE REPORTING PUBLIC PAYS PAR PAYS

2017

DIRECTIVE TRANSPARENCE FISCALE
Prise de position du Parlement européen pour un **reporting pays par pays complet mais pas totalement public.**

2016

LOI TRANSPARENCE
Adoption d'un **reporting public** incomplet avec un périmètre géographique limité **mais mesure censurée par le Conseil constitutionnel.**

DIRECTIVE TRANSPARENCE FISCALE
La Commission européenne propose un **reporting public** incomplet à périmètre géographique limité.
DIRECTIVE TRANSPARENCE FISCALE
Adoption d'un **reporting pays par pays non public** sur le modèle proposé par l'OCDE.

2015

PROJET DE LOI DE FINANCES RECTIFICATIF
Adoption en 1^{re} lecture du **reporting public** pays par pays pour les multinationales **mais proposition enterrée lors du vote final.**

LOI DE FINANCES 2016
Adoption d'un **reporting pays par pays non public** sur le modèle proposé par l'OCDE.

DIRECTIVE DROIT DES ACTIONNAIRES
Pas d'introduction du **reporting pays par pays public** dans la Directive.

ÉTATS DU G20
Adoption du plan d'action de l'OCDE proposant un **reporting pays par pays non public et limité aux grandes entreprises.**

2014

TRANSPOSITION DES DIRECTIVES TRANSPARENCE ET COMPTABLE
Pas de **reporting public** pays par pays pour les industries extractives.

CAMPAGNE ÉLECTIONS EUROPÉENNES
Engagement de 23 eurodéputé-e-s français-e-s sur les propositions du CCFD-Terre Solidaire, dont l'élargissement du **reporting** à toutes les multinationales.

2013

LOI BANCAIRE
Reporting public pays par pays pour les banques françaises.

DIRECTIVES TRANSPARENCE ET COMPTABLE
Pas de **reporting public** pays par pays pour les industries extractives.
Reporting public pays par pays pour les banques européennes.

2012

CAMPAGNES ÉLECTIONS
Soutien du candidat François Hollande au **reporting public** pays par pays.

ÉTATS DU G20
Feu vert à l'OCDE pour élaborer un plan de lutte contre l'évasion fiscale des multinationales.

2000-2011

CAMPAGNES « STOP PARADIS FISCAUX » « AIDONS L'ARGENT »
Engagement de 18 régions à demander à leurs banques partenaires un **reporting public** pays par pays.

CAMPAGNES « STOP PARADIS FISCAUX » « AIDONS L'ARGENT »
Inscription progressive de la transparence fiscale à l'agenda international.

FRANCE

UNION
EUROPÉENNE

INTERNATIONAL

L'IMPLICATION DU CCFD-TERRE SOLIDAIRE AU PROCÈS DU LUXLEAKS

“

Ce n'est pas les lanceurs d'alerte qu'il faut condamner, c'est l'évasion fiscale en bande organisée.

”

de conseil PwC accusés d'avoir copié et transmis à la presse des accords fiscaux confidentiels, et du journaliste ayant révélé l'affaire dès 2012.

Le CCFD-Terre Solidaire et ses allié-e-s apportent leur soutien à ces citoyens ayant agi au nom de l'intérêt général. Bénévoles et salarié-e-s participent à des actions de rue, s'impliquent dans les comités de soutien et participent à des rassemblements de citoyen-ne-s européen-ne-s lors des différents procès. En 2017, le journaliste est acquitté mais les deux lanceurs d'alerte écotent d'amendes, assorties pour l'un d'eux d'une peine de prison avec sursis. En 2018, la Cour de cassation du Luxembourg reconnaît le statut de lanceur d'alerte d'Antoine Deltour, un des accusés, et annule sa condamnation. Débouté, Raphaël Halet va poursuivre le combat devant la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH).

2014. Le scandale du LuxLeaks révèle les pratiques de centaines de grandes entreprises pour échapper à l'impôt. Deux ans plus tard s'ouvre un procès. Non pas celui des entreprises mises en cause, mais celui de deux anciens salariés du cabinet d'audit et

En 2016, le Conseil constitutionnel censure, sous couvert de protéger la liberté d'entreprendre, le *reporting* adopté par les parlementaires. Ce coup de frein oblige le CCFD-Terre Solidaire et ses allié-e-s à se tourner vers le niveau européen pour continuer le combat de la transparence. L'Association se penche aussi sur **le dossier de l'harmonisation fiscale européenne, réforme qui si elle était menée de manière ambitieuse, pourrait freiner les délocalisations artificielles de bénéficiaires utilisées par des entreprises pour se soustraire à l'impôt.**

Restructuration de la dette des pays les plus pauvres : l'autre combat

Génératrice d'une forte dépendance vis-à-vis des pays du Nord et des institutions financières internationales, la dette des pays pauvres pèse sur leurs finances publiques et constitue un frein au développement.

Les allègements du début des années 2000 suite à une campagne mondiale de mobilisation marquent un tournant. Mais le manque de volonté politique pour une gestion juste et transparente de la dette, la crise économique de 2008 et le développement des partenariats public-privé ont créé les conditions d'une nouvelle crise de la dette.

C'est dans ce contexte que le CCFD-Terre Solidaire poursuit son plaidoyer au sein de la Plateforme française Dette et Développement. Avec des avancées à la clé ! En 2015, l'Onu* adopte de nouveaux principes de restructuration de la dette. En 2016, un article de la « Loi transparence » vient réguler sur le territoire français l'action des

Chiffres clefs

EN 2017, **116** PAYS SONT EN SITUATION D'ENDETTEMENT CRITIQUE SOIT **33** DE PLUS QUE **2** ANS AUPARAVANT¹²

APPUYER LES SOCIÉTÉS CIVILES POUR UN CONTRÔLE CITOYEN DE LA DETTE EN AFRIQUE

Les contrats de désendettement et de développement – dits « C2D » – sont des mécanismes de re-financement et de retraitement de la dette mis en place par la France au début des années 2000. **Au lieu d'annuler la dette de certains États africains, la France réinvestit sous forme d'APD* l'argent remboursé par ces pays.**

Après avoir dénoncé le manque d'inclusion des sociétés civiles locales dans les processus de décision et de gestion de ces contrats, la Plateforme française Dette et Développement (PFDD) et cinq organisations africaines (au Cameroun, en Côte d'Ivoire, en Guinée, en République démocratique du Congo et en République du Congo) lancent en 2015 et pour trois ans un programme destiné à combler ces lacunes. Ateliers de sensibilisation, formations et missions d'appui se succèdent. En 2016, un rapport officiel français reconnaît le manque d'association de la société civile dans le suivi des C2D et recommande de formaliser le rôle de cette dernière.

« fonds vautours », ces fonds d'investissement achetant au rabais des dettes de pays en difficulté pour exiger ensuite des remboursements au prix fort. **Ces initiatives ont permis de mieux définir les contours d'un système de restructuration de la dette juste et équitable au sein des Nations unies auquel il faut désormais faire aboutir.**

Solidarité des États du Nord pour le financement du développement : le compte n'y est pas !

Lors de la Conférence sur le financement du développement en 2015, l'Onu* rappelle aux États leur engagement de consacrer 0,7 % de leur richesse nationale à l'APD*. **Malgré l'inscription de cet objectif dans la loi en 2014, la France est encore loin du compte** : depuis 2010, les crédits diminuent et ont représenté 0,37% du revenu national brut en 2015¹².

Les débats sur la Taxe sur les transactions financières (TTF) défendue par plus de 10 000 organisations de la société civile, dont le CCFD-Terre Solidaire, avancent eux aussi lentement. En France, **l'Assemblée nationale adopte en 2012 une première version d'une taxe nationale tandis qu'au niveau européen**, une dizaine d'États démarrent des discussions pour une taxe européenne. Mais le manque de volonté politique et le puissant lobby bancaire freinent le processus. À l'été 2017, Emmanuel Macron supprime la taxation des très spéculatives transactions intra-journalières, pourtant un des aspects clés de la réforme de la TTF française votée par l'Assemblée nationale en 2016.

¹² Source : Coordination SUD, 2016.

Pour aller plus loin

COLLECTIFS ET PLATEFORMES



PLATEFORME PARADIS FISCAUX ET JUDICIAIRES (PPFJ) : réunit dix-neuf organisations de la société civile française engagées dans la lutte contre les paradis fiscaux, la fraude et l'évasion fiscales.



PLATEFORME FRANÇAISE DETTE ET DÉVELOPPEMENT (PFDD) : composée de vingt-neuf associations et syndicats français, elle agit en faveur d'une solution large, juste et durable au problème de la dette des pays en développement.



EURODAD (réseau européen sur la dette et le développement) : ce réseau réunit quarante-sept organisations de la société civile de vingt pays européens agissant pour des changements en profondeur du système économique et financier actuel.



ALLIANCE GLOBALE POUR LA JUSTICE FISCALE : ce réseau international réunit plusieurs centaines d'organisations de la société civile mobilisées pour plus de transparence, de justice fiscale et de redistribution des richesses dans les systèmes fiscaux nationaux et internationaux.

RESSOURCES UTILES

RAPPORT CCFD-Terre Solidaire, Oxfam France, Secours Catholique-Caritas France, *En quête de transparence. Sur la piste des banques françaises dans les paradis fiscaux*, 2016.

VIDÉO Data Gueule, *Paradis fiscaux : évasion que j'te pousse*, 2016.

REPORTAGE TV Cash Investigation, *Panama Papers : paradis fiscaux, le casse du siècle*, 2016.

FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT : RETOUR SUR SIX ANNÉES DE PLAIDOYER ET D'AVANCÉES



**ACTIONS
DE PLAIDOYER
ET DE
MOBILISATION**



CAMPAGNE ÉLECTIONS

« PACTE POUR UNE TERRE
SOLIDAIRE »



RAPPORT

AUX PARADIS DES IMPÔTS PERDUS



CAMPAGNE ÉLECTIONS EUROPÉENNES



RAPPORT COLLECTIF

QUE FONT LES PLUS GRANDES
BANQUES FRANÇAISES DANS
LES PARADIS FISCAUX ?



ACTIONS DE RUE ET RÉACTIONS DANS LES MÉDIAS POUR DÉNONCER LES NOMBREUX SCANDALES FISCAUX ET DEMANDER PLUS DE TRANSPARENCE.

2012



AFFAIRE CAHUZAC

2013



OFFSHORE LEAKS

2014



LUXLEAKS



**RÉSULTATS
NATIONAUX
EUROPÉENS
INTERNATIONAUX**



ADOPTION par l'Assemblée nationale d'une taxe sur les transactions financières.



SOUTIEN du candidat François Hollande à la proposition de *reporting* public pays par pays*.



DÉBUT DES DISCUSSIONS sur une taxe européenne sur les transactions financières.



FEU VERT des États du G20* à l'OCDE* pour élaborer un plan de lutte contre l'évasion fiscale des multinationales.



ADOPTION du *reporting* public pays par pays pour les banques françaises.



ADOPTION du *reporting* public pays par pays pour les banques européennes.



INSCRIPTION dans la loi du principe de consacrer 0,7 % de la richesse nationale à l'APD*.



ENGAGEMENT de 23 eurodéputé-e-s français-e-s sur les propositions du CCFD-Terre Solidaire, dont l'élargissement du *reporting* à toutes les multinationales.



PROJET SUR LA DETTE

DÉMARRAGE DU PROJET DE SUIVI
CITOYEN DE LA DETTE EN AFRIQUE



RAPPORT EURODAD

50 NUANCES D'ÉVASION FISCALE
AU SEIN DE L'UNION EUROPÉENNE



LUXLEAKS

MOBILISATION POUR LES PROCÈS
DES LANCEURS D'ALERTE



LOI TRANSPARENCE

PLAIDOYER LOCAL INTENSE



RAPPORT COLLECTIF

EN QUÊTE DE TRANSPARENCE SUR
LA PISTE DES BANQUES FRANÇAISES
DANS LES PARADIS FISCAUX



CAMPAGNE ÉLECTIONS 2017

« PRENONS LE PARTI
DE LA SOLIDARITÉ »

2015



SWISS LEAKS

ONU* : adoption des ODD* et Conférence
internationale d'Addis-Abeba sur le
financement du développement.

2016



PANAMA PAPERS

CENSURE du Conseil constitutionnel
sur le *reporting* public pays par pays*
au nom de la liberté d'entreprendre.

2017



PARADISE PAPERS



ADOPTION d'un *reporting* pays par
pays non public pour les grandes
entreprises.



PROPOSITION par l'Union
européenne d'une réforme de
l'impôt sur les sociétés.



ADOPTION par le G20* du plan
d'action de l'OCDE* pour lutter
contre l'évasion fiscale des multinationales.



ADOPTION par l'Onu de nouveaux
principes de restructuration de la
dette et avancée de l'idée d'un organisme
onusien sur la fiscalité internationale.



UN ARTICLE DE LOI vient réguler
l'action des fonds vautours sur
le territoire français.



VOTE par l'Assemblée nationale
d'une taxe plus ambitieuse sur les
transactions financières.



ADOPTION d'un *reporting* pays
par pays non public pour les grandes
entreprises.



DÉBUT DE NÉGOCIATIONS pour la
publicité du *reporting* et des registres
des propriétaires réels des sociétés et trusts.



ENGAGEMENTS de 49 député-e-s
sur la transparence et l'harmonisation
fiscale.



PREMIÈRE CONDAMNATION en
justice dans l'affaire des biens mal
acquis.



POURSUITE des négociations sur la
publicité du *reporting* pays par pays.



RÉGULATION DES ENTREPRISES MULTINATIONALES

0/4

Pour une responsabilité légale des multinationales vis-à-vis des droits humains et de l'environnement

Avril 2013, Bangladesh. Plus de 1100 ouvrières textiles perdent la vie dans l'effondrement du Rana Plaza, un immeuble hébergeant des ateliers de confection qui fournissent des marques internationales de vêtements. Malgré l'ampleur du drame, la responsabilité de ces entreprises ne peut être établie. En cause : **le manque de règles encadrant les activités des multinationales, de leurs filiales et de leurs sous-traitants pour les obliger à respecter les droits humains et l'environnement au Nord comme au Sud.** C'est pourquoi, depuis 2012, le CCFD-Terre Solidaire a intensifié son plaidoyer pour une régulation des entreprises multinationales, en se mobilisant avec ses partenaires des pays du Sud et en luttant aux niveaux français, européen et international pour obtenir des législations contraignantes.

re 2014
E - DIPUSTE

DÉCLARATION UNIVERSELLE
DES DROITS DES
MULTINATIONALES

ÉTÉE

11 décembre 2014

DÉCLARATION UNIVERSELLE
DES DROITS DES
MULTINATIONALES

REJETÉE

SIGNEZ LA PÉTITION SUR
www.terresolidaire.org

SIGNEZ LA PÉTITION SUR
www.terresolidaire.org

D'un plaidoyer sur la responsabilité sociale à la régulation des entreprises multinationales

La mise en place de règles volontaires visant à rendre les multinationales plus responsables de leurs activités a toujours fait partie du plaidoyer du CCFD-Terre Solidaire sur les entreprises. Bien qu'insuffisants, ces dispositifs d'autorégulation constituaient des premiers jalons sur lesquels s'appuyer pour exiger des normes contraignantes. Ainsi en 2012, le CCFD-Terre Solidaire formule avec le Forum citoyen pour la RSE des propositions pour revoir et améliorer le fonctionnement du Point de contact national (PCN*) de l'OCDE*. **Mais ces règles volontaires ont sans doute aussi retardé la mise en place de lois contraignantes. Le terme RSE a été largement dévoyé et réduit « à une série d'actions de marketing et d'image » (pape François, *Laudato si'*, 194).**

Dans un monde marqué par le pouvoir grandissant des multinationales, les États, en tant que garants de l'intérêt général, doivent encadrer les activités des grandes entreprises pour protéger les droits humains et l'environnement. Cette demande de régulation est au cœur de l'opération postiche et médiatique du « Ministère des Multinationales » et de sa « Déclaration universelle des droits des multinationales » lancée en 2014, dans le cadre de la campagne « Hors-jeu » du CCFD-Terre Solidaire. **En 2016, l'Association précise ainsi son positionnement et transforme son plaidoyer pour la responsabilité sociale des entreprises en un plaidoyer pour une régulation des entreprises multinationales.**

LE CCFD-TERRE SOLIDAIRE ET SES PARTENAIRES RAPPELLENT LA NÉCESSITÉ D'ENCADRER LES ACTIVITÉS DES MULTINATIONALES DANS LES PAYS DU SUD

En 2015, le CCFD-Terre Solidaire cosigne avec le Secours Catholique-Caritas France et des organisations partenaires péruviennes (CAAAP et CooperAcción) un rapport alertant sur les impacts de l'activité de deux entreprises pétrolières françaises en Amazonie¹⁴. Cette enquête dénonce également le laisser-faire des autorités françaises oublieuses de leur obligation de protéger les droits humains. La publication de ces cas s'accompagne et se poursuit par l'instauration d'un dialogue avec les entreprises concernées¹⁵.

En 2015, les organisations partenaires péruviennes viennent à la rencontre de parlementaires français-e-s pour les sensibiliser sur l'importance de la proposition de loi sur le devoir de vigilance des multinationales*. De retour au Pérou, elles publient à leur tour un rapport sur les deux entreprises françaises et poursuivent leur appui aux communautés indigènes engagées dans une action en justice contre l'État péruvien pour manque de consultation préalable des populations.

¹⁴ CCFD-Terre Solidaire et organisations partenaires, *Pétrole à Muanda : la justice au rabais*, 2013 ; CCFD-Terre Solidaire, Secours-Catholique-Caritas France et organisations partenaires, *Le Baril ou la vie ? Impacts des activités des entreprises pétrolières françaises Perenco et Maurel & Prom en Amazonie péruvienne : quelles responsabilités des entreprises et des états ?*, 2015.

¹⁵ Les entreprises ont été contactées en amont de la publication et leurs points de vue et précisions ont été intégrés. Dans la suite du rapport, une correspondance publique a été entretenue avec Maurel & Prom. Les deux entreprises se sont déclarées ouvertes à la poursuite d'un dialogue avec les organisations partenaires du CCFD-Terre Solidaire au Pérou.

Loi française sur le devoir de vigilance des multinationales : une avancée historique !

Rendre les multinationales juridiquement responsables des violations des droits humains et de l'environnement liées à leurs activités, mais aussi à celles de leurs filiales, sous-traitants et fournisseurs dans les pays du Nord et du Sud : telle est l'idée portée par des syndicats et associations, dont le CCFD-Terre Solidaire, depuis le milieu des années 2000. À l'initiative de député-e-s, une proposition de loi sur le devoir de vigilance des multinationales* est déposée à l'Assemblée nationale en 2013. **Démarre alors un marathon législatif qui durera près de quatre ans.**

Emmenée par un petit groupe d'organisations du Forum citoyen pour la RSE, dont le CCFD-Terre Solidaire qui le coordonne, la société civile cherche à peser sur les débats. Elle renforce son expertise en réalisant des études juridiques sur la faisabilité de la loi et publie des rapports sur des cas de violation des droits humains par des entreprises pour illustrer le bien-fondé d'un tel texte. Les organisations interpellent successivement député-e-s, sénateur-riche-s, l'Elysée et Matignon. **Les référent-e-s plaidoyer local sont également sollicité-e-s pour renforcer la pression sur leurs élu-e-s.** L'accent est aussi mis sur la sensibilisation des citoyen-ne-s et des médias. 160 000 personnes signent une pétition lancée en 2015 par le CCFD-Terre Solidaire et ses allié-e-s demandant au président de la République, François Hollande, de soutenir la proposition de loi. **L'idée d'une loi contre l'impunité des multinationales gagne du terrain, malgré les embûches, et notamment l'opposition du puissant lobbying du secteur privé.**

En 2017, la loi est enfin adoptée. Moins ambitieuse que ce que proposait initialement la société civile, **cette loi reste néanmoins pionnière, et la France devient le premier pays à se doter**

d'une législation allant aussi loin : les multinationales françaises devront publier chaque année des plans de vigilance s'appliquant à l'ensemble de leur chaîne d'approvisionnement. En cas de manquements à leurs obligations, les victimes pourront les poursuivre devant la justice. Pour le CCFD-Terre Solidaire, le plaidoyer a payé : il s'agira maintenant de s'assurer que la loi est bien mise en œuvre !

Chiffres clefs

SUR LES 100 PREMIÈRES ENTITÉS ÉCONOMIQUES MONDIALES, 69 SONT DES MULTINATIONALES ET 31 DES ÉTATS¹⁶



¹⁶ Global Justice Now, *Corporations running the world used to be science fiction - Now it's a reality*, 2016.

COMBAT DE LONGUE HALEINE SUR LE DEVOIR DE VIGILANCE DES MULTINATIONALES : RETOUR SUR LA FABRIQUE DE LA LOI



PLAIDOYER DES ONG

OBJECTIF : ENCOURAGER DES DÉPUTÉ·E·S À PROPOSER UNE LOI SUR LE DEVOIR DE VIGILANCE DES MULTINATIONALES.

ASSEMBLÉE NATIONALE

DÉPÔT DE LA 1^{re} PROPOSITION DE LOI

Le texte est soutenu par 4 groupes de gauche.

BLOCAGE ET PRESSIONS DES LOBBIES

Le texte ne parvient pas à être inscrit à l'ordre du jour.

EXAMEN DE LA PROPOSITION DE LOI

Le texte est rejeté.

DÉPÔT DE LA 2^e PROPOSITION DE LOI

Initiative de député·e·s socialistes proches du Gouvernement.

EXAMEN EN 1^{re} LECTURE

Les député·e·s adoptent le texte.

EXAMEN EN 2^e LECTURE

Réintégration des articles supprimés et adoption du texte.

EXAMEN EN 3^e LECTURE

Les député·e·s rétablissent le texte et en précisent le contenu.

VOTE FINAL

Adoption définitive de la loi.

2013

2014

2015

2016

2017

ÉLABORATION D'UNE NOUVELLE LOI PAR LE GOUVERNEMENT

Le texte est moins protecteur pour les victimes.

MOBILISATION DU GOUVERNEMENT

Texte de nouveau inscrit à ordre du jour du Sénat.

EXAMEN PAR LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE

Aucun compromis trouvé entre député·e·s et sénateur·rice·s.

IMPLICATION DU GOUVERNEMENT

Mobilisation pour que la loi voie le jour.

SAISINES DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Des parlementaires et l'organisation patronale du MEDEF contestent la quasi-totalité de la loi. Mais la décision du Conseil Constitutionnel est sans appel : des dispositions sont supprimées mais l'essentiel de la loi est validé.

SÉNAT

EXAMEN EN 1^{re} LECTURE

Suppression de tous les articles et rejet du texte en bloc, sans aucun débat.

EXAMEN EN 2^e LECTURE

Les sénateur·rice·s adoptent le texte mais le vident totalement de sa substance.

EXAMEN EN 3^e LECTURE

Nouveau rejet du texte sans aucun débat.



PROMULGATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA LOI

Traité des Nations unies sur les multinationales et les droits humains : la lumière au bout du tunnel ?

La lutte pour la régulation des multinationales se joue aussi à l'échelon international. À l'initiative de l'Équateur et de l'Afrique du Sud, l'Onu* crée en 2014 un groupe de travail chargé d'élaborer un traité contraignant sur les multinationales et les droits humains. Objectif : **réaffirmer dans le droit international la suprématie des droits humains sur les droits du commerce et des investissements.**

Depuis, l'Alliance pour un Traité – plus de 900 organisations du monde entier dont le CCFD-Terre Solidaire et nombre de ses partenaires du Sud – s'implique dans le suivi des négociations. Sa contribution alimente les États et les associations sensibilisent le grand public pour mieux faire connaître ce processus qui sera long. Pour le CCFD-Terre Solidaire, la conduite d'un plaidoyer dans la durée au niveau de l'Onu* est par ailleurs le moyen de construire des alliances avec ses partenaires du Sud et de **donner de la visibilité aux luttes de communautés locales trop souvent ignorées au Nord.**

En 2017 alors que démarrent les discussions sur un premier texte, le ministre français des Affaires étrangères s'engage à « défendre avec détermination » le processus engagé à l'Onu*. Dans le même temps, près de 250 député-e-s français-e-s interpellent le président de la République, Emmanuel Macron, pour qu'il appuie la démarche. **Le CCFD-Terre Solidaire, pour sa part, continuera à se mobiliser pour que la France et l'Union européenne prennent leurs responsabilités afin que le traité voie le jour.**



Un traité international contraignant permettra de faire condamner les entreprises et faire reconnaître le droit des victimes ! Ce serait enfin une lumière tout au bout du tunnel avec la possibilité de poursuivre les auteurs de ces violations en nous appuyant sur le droit.



Erika Mendes, *Justiça Ambiental*,
organisation partenaire du CCFD-Terre Solidaire
au Mozambique, 2017

Chiffres clés

EN 2015, PLUS DE 150
ÉVÊQUES DU MONDE ENTIER
APPELLENT PUBLIQUEMENT
L'UNION EUROPÉENNE À
ADOPTER UNE LÉGISLATION
AMBITIEUSE SUR LES
MINÉRAIS DE CONFLIT.

PLAIDOYER EUROPÉEN POUR DES MULTINATIONALES RESPONSABLES DE LEURS CHÂÎNES D'APPROVISIONNEMENT EN MINÉRAIS

En 2014, la Commission européenne publie une proposition de loi sur les « minerais du sang » pour que les multinationales européennes contrôlent leurs chaînes d'approvisionnement en minerais et s'assurent que ces ressources n'aient pas servi à entretenir des conflits. Le CCFD-Terre Solidaire inscrit ce sujet au cœur de la campagne « Hors-jeu »¹⁷ et propose aux référent-e-s plaidoyer d'interpeller leurs eurodéputé-e-s. **Grâce à une mobilisation avec la CIDSE, plus de 150 évêques du monde entier appellent publiquement l'Union européenne à adopter une législation ambitieuse.**

À l'issue de longues négociations entre institutions européennes, un règlement est adopté en 2017. Moins ambitieux que ce que proposaient les eurodéputé-e-s, le texte s'applique tout de même de manière obligatoire pour certaines entreprises. **C'est un premier jalon vers une réelle responsabilité des entreprises européennes sur leurs chaînes d'approvisionnement.** Le CCFD-Terre Solidaire continuera à interpeller l'Union européenne sur ces enjeux, notamment pour qu'elle soutienne aux Nations unies le projet de traité sur les droits humains et les multinationales.

Pour aller plus loin

COLLECTIFS ET PLATEFORMES



FORUM CITOYEN POUR LA RSE (FCRSE) : lieu d'expertise, d'expression publique et de plaidoyer sur la responsabilité sociale, environnementale et sociétale des entreprises. Le Forum compte 21 membres (associations, ONG, syndicats et personnes qualifiées).



PLATEFORME NATIONALE D' ACTIONS GLOBALES POUR LA RSE : cet espace multi-acteur-ric-e-s réunit sous l'égide du Premier ministre, des syndicats, des organisations patronales, des chercheur-euse-s, des ONG et les pouvoirs publics.



COALITION EUROPÉENNE POUR LA RSE (ECCJ) : coalition de 21 membres représentant 250 organisations dans 15 pays, ECCJ milite pour des lois européennes qui garantissent la responsabilité et la transparence des entreprises ainsi que l'accès à la justice pour les victimes de violations de leurs droits par des multinationales.



L'ALLIANCE POUR UN TRAITÉ : rassemble plus de 900 organisations mobilisées en faveur d'un instrument international contraignant pour lutter contre les atteintes aux droits humains commises par des entreprises multinationales.

RESSOURCES UTILES

PUBLICATION CCFD-Terre Solidaire et ses allié-e-s, *Loi française sur le devoir de vigilance des sociétés-mères et entreprises donneuses d'ordre. Questions fréquemment posées*, 2017.

BROCHURE *L'Économie au service de l'humanité. Au nom de leur foi des chrétiens s'engagent pour un meilleur encadrement des multinationales*, 2015.

RAPPORT CCFD-Terre Solidaire et Secours Catholique-Caritas France, *Le Baril ou la vie ? Impacts des activités des entreprises pétrolières françaises Perenco et Maurel & Prom en Amazonie péruvienne : quelles responsabilités des entreprises et des États ?*, 2015.

¹⁷ Voir le rapport du CCFD-Terre Solidaire et de ses partenaires *Des ressources naturelles au cœur des conflits. Agir pour une législation européenne ambitieuse*, 2014.

RÉGULATION DES ENTREPRISES MULTINATIONALES ; RETOUR SUR SIX ANNÉES DE PLAIDOYER ET D'AVANCÉES



ACTIONS
DE PLAIDOYER
ET DE
MOBILISATION



CAMPAGNE ÉLECTIONS

« PACTE POUR UNE TERRE
SOLIDAIRE »



RAPPORT

PÉTROLE À MUANDA, LA JUSTICE
AU RABAIS



CAMPAGNE

« HORS-JEU »

« DÉCLARATION DES DROITS
DES MULTINATIONALES »



CAMPAGNE ÉLECTIONS EUROPÉENNES



RAPPORT

DES RESSOURCES NATURELLES
AU CŒUR DES CONFLITS

2012



LE FORUM CITOYEN POUR LA RSE
se constitue en association.

INCENDIE MEURTRIER de l'usine textile
de Tazreen au Bangladesh.

2013



EFFONDREMENT de l'immeuble
du Rana Plaza au Bangladesh.

2014



SCANDALE autour des pratiques
d'esclavage dans la filière de la
crevette en Thaïlande.



RÉSULTATS
NATIONAUX
EUROPÉENS
INTERNATIONAUX



ENGAGEMENT de plus
de 70 député-e-s sur
les propositions du CCFD-Terre
Solidaire, dont la lutte contre
l'impunité des multinationales.



DÉPÔT à l'Assemblée nationale
d'une première proposition de loi sur
le devoir de vigilance des multinationales*.



LANCLEMENT de la Plateforme
nationale d'actions globales pour
la RSE.



ENGAGEMENT Engagement de
23 eurodéputé-e-s français-e-s sur
les propositions du CCFD-Terre
Solidaire, dont la défense du devoir de vigilance*
des entreprises au niveau européen .



CRÉATION par l'Onu* d'un groupe
de travail chargé d'élaborer un traité
contraignant sur les multinationales et les
droits humains.



À DESTINATION DES PARLEMENTAIRES

CARTE DE VŒUX :
« EN 2015 : SOYONS VIGILANTS »



PÉTITION

160 000 CITOYEN-NE-S
FRANÇAIS-E-S DEMANDENT UNE
LOI CONTRE L'IMPUNITÉ DES
MULTINATIONALES



RAPPORTS

LE BARIL OU LA VIE ?

LES LIAISONS DANGEREUSES
D'ORANGE DANS LE TERRITOIRE
PALESTINIEN OCCUPÉ



PLAIDOYER

CONTRIBUTION AU PLAN
NATIONAL « ENTREPRISES
ET DROITS HUMAINS »



CAMPAGNE ÉLECTIONS

« PRENONS LE PARTI
DE LA SOLIDARITÉ »



RAPPORTS

LES LIAISONS DANGEREUSES DE
BANQUES FRANÇAISES AVEC LA
COLONISATION ISRAËLIENNE

2015

2016

2017



TRIBUNAL INTERNATIONAL
MONSANTO



DÉMARRAGE des travaux
parlementaires relatifs à la loi sur le
devoir de vigilance des multinationales*.



APPEL de 150 évêques du monde
entier pour un règlement européen
ambitieux sur les minerais de conflit.



RUPTURE du partenariat entre
Orange et une entreprise ayant des
activités dans les colonies israéliennes.



RÉAFFIRMATION par les juges du
Tribunal Monsanto d'une nécessaire
évolution du droit international pour
poursuivre les multinationales qui violent
les droits fondamentaux.



ADOPTION et entrée en vigueur
de la loi sur le devoir de vigilance
des multinationales*.



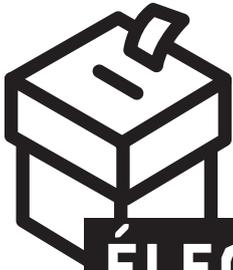
ENGAGEMENT du ministre des
Affaires étrangères à défendre avec
détermination l'élaboration d'un traité
multinationales et droits humains à l'Onu*.



ADOPTION d'un règlement
européen sur les minerais de conflit.



TRAITÉ ONU* multinationales et
droits humains : la première
proposition de texte mise en discussion
s'inspire de la loi française sur le devoir
de vigilance*.



ÉLECTIONS 2017

05

Placer la solidarité internationale
au cœur de la campagne !

Augmentation des inégalités et solidarité de plus en plus absente des politiques publiques, violence terroriste et surenchère sécuritaire, montée des extrêmes, accueil indigne des migrants, impacts des dérèglements climatiques chaque jour plus visibles, système économique qui valorise le profit au détriment de l'humain... Le contexte avant les élections françaises de 2017 était marqué par des crises aux multiples facettes qui, dans notre monde globalisé, interagissent et s'alimentent du local à l'international.

Pour le CCFD-Terre Solidaire, la solidarité internationale apparaît comme la seule réponse valable et efficace.

C'est pour défendre cette conviction que l'Association se mobilise et élabore avec trois organisations alliées – ActionAid-Peuples Solidaires, Oxfam France, Secours Catholique-Caritas France – un socle commun de « 15 propositions pour une France plus solidaire dans le monde ». Parmi elles : garantir plus de justice fiscale, réguler les entreprises multinationales, promouvoir la souveraineté alimentaire, la justice climatique et la solidarité à l'égard des migrants. **La campagne collective « Prenons le parti de la solidarité » est lancée en novembre 2016 pour influencer les programmes, interpeller les candidat-e-s, obtenir des engagements et mobiliser des citoyen-ne-s afin de défendre notre vision d'une France plus solidaire.**

Formations, outils, réflexion sur la montée de l'extrême droite et la citoyenneté, dossiers d'engagements : le CCFD-Terre Solidaire propose à son réseau de bénévoles d'agir ! Pendant plusieurs mois, les bénévoles vont à la rencontre des candidat-e-s aux législatives et organisent des débats publics, des temps d'échanges sur les thématiques de la campagne, ou encore des actions de rue. Une journée de mobilisation nationale a lieu dans 18 villes de France le 18 mars 2017. La majeure partie des candidat-e-s à la présidentielle, dont le président élu Emmanuel Macron, s'engage partiellement ou complètement sur les propositions. La forte mobilisation du réseau de plaidoyer local permet par ailleurs d'obtenir des engagements de 600 candidat-e-s aux législatives, dont 80 qui sont finalement élus. Nouveauté pour le CCFD-Terre Solidaire : la campagne se déploie sur Internet via la proposition d'actions en ligne sur le site Monpari2017.org. **Au total, ce sont près de 30 000 citoyen-ne-s qui se mobilisent dans toute la France pendant la campagne.**

La période électorale est également marquée par un fort discrédit de la parole politique et une progression de l'abstention. Interpellé par ces enjeux, le CCFD-Terre Solidaire place l'engagement citoyen au cœur de la campagne et propose aux bénévoles une réflexion sur la citoyenneté active. L'Association s'engage dans une démarche d'éclairage citoyen face à la montée des idées d'extrême droite. Elle collabore à un numéro de la revue Projet, revue jésuite, et propose à son réseau de bénévoles une formation sur le sujet.

#monpari2017
Faisons le pari de la solidarité !



La campagne en chiffres clés « Prenons le parti de la solidarité »

12 rencontres avec les candidat-e-s ou leur équipe au niveau national et **500** au niveau local.

600 candidat-e-s aux législatives engagé-e-s sur nos propositions, dont **80** député-e-s finalement élu-e-s.

7 candidat-e-s à la présidentielle engagé-e-s sur nos propositions, dont Emmanuel Macron, qui prend **7** engagements.

Près de **150** actions de mobilisation citoyenne sur les territoires et **17 000** actions en ligne.

Près de **30 000** citoyen-ne-s mobilisé-e-s dans toute la France.

Plus de **700** bénévoles formé-e-s aux modalités d'actions et aux thématiques de campagne via une formation nationale démultipliée en régions.

1 grande journée de mobilisation dans **18** villes de France qui permet de récolter **6 000** signatures de soutien de citoyen-ne-s.

Plus de **40 000** personnes consultant notre analyse des programmes présidentiels qui a été relayée dans **14** médias nationaux.



LES COMBATS D'AUJOURD'HUI SERONT LES VICTOIRES DE DEMAIN !

L'édition précédente de la brochure *Le Plaidoyer ça marche !* mettait en exergue des avancées obtenues sur la période **2000-2012** : allègements de dette pour plusieurs pays pauvres, réforme du CSA* des Nations unies donnant plus de voix aux organisations paysannes, adoption de premiers principes internationaux sur les droits humains et les multinationales...

Depuis 2012, de nouveaux défis ont vu le jour et les organisations de la société civile, dont le CCFD-Terre Solidaire, se sont mobilisées. Les avancées obtenues sont rassemblées dans cette seconde édition du *Plaidoyer ça marche !* pour la période **2012-2017**.

Ces victoires confirment le choix fait par l'Association de reconnaître le plaidoyer comme troisième levier d'action.

→ Loin d'être une recette miracle, **le plaidoyer permet d'obtenir des changements de lois en France, en Europe et au niveau international qui auront un impact pour les populations dans les pays du Sud**. Ainsi, la loi française sur le devoir de vigilance des multinationales doit permettre à l'avenir d'empêcher des violations des droits humains et de l'environnement commises par des entreprises françaises à l'étranger.

→ Les avancées de ces dernières années nous rappellent également qu'il **est possible de faire bouger les lignes et de pousser les responsables politiques à agir**. Pour le CCFD-Terre Solidaire, le plaidoyer n'est pas qu'une

action de lobbying de couloir auprès des décideur·euse·s. Il se mène en s'appuyant sur la mobilisation de l'opinion publique et l'interpellation des élu·e·s par des citoyen·ne·s. À ce titre, le réseau de bénévoles référent·e·s plaidoyer local est un atout essentiel pour notre Association et n'a pas d'équivalent chez les autres ONG françaises. Je remercie ici chaleureusement ces bénévoles pour leur investissement.

L'État du monde peut parfois pousser au fatalisme et au découragement. Je souhaite sincèrement que cette nouvelle édition du *Plaidoyer ça marche !* vous soit utile pour diffuser ces messages empreints d'espoir et de détermination. Qu'elle conforte aussi celles et ceux qui s'engagent déjà pour des politiques plus solidaires. La route est longue et tortueuse mais jalon après jalon, les choses avancent. Alors, ralliez localement nos mobilisations, apportez votre soutien à nos pétitions, allez à la rencontre de vos nouveaux élu·e·s et interpelez-les pour qu'elles et ils respectent leurs engagements...

En n'oubliant jamais que les combats d'aujourd'hui seront les victoires de demain !

Bernard Pinaud, Délégué général

Glossaire et abréviations

Agence française de développement (AFD)

Institution financière publique qui met en œuvre la politique de développement du gouvernement français.

Aide publique au développement (APD)

Ensemble des financements apportés par les acteurs publics des pays les plus favorisés pour améliorer les conditions de vie dans les pays moins favorisés.

Alliance mondiale pour l'agriculture intelligente face au climat (GACSA)

Alliance internationale lancée en 2014 et développée en marge des institutions onusiennes pour promouvoir le concept d'agriculture intelligente face au climat (AIC).

Collégialité

Par ce terme, on désigne au CCFD-Terre Solidaire l'ensemble des **mouvements et services d'Église (MSE)** qui ont fait le choix d'être membres collectifs de l'Association.

Comité sur la sécurité alimentaire mondiale (CSA)

Principale plate-forme inclusive, intergouvernementale et internationale consacrée à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Le Comité rend compte à l'Assemblée générale des Nations unies par l'intermédiaire du Conseil économique et social (ECOSOC) et à la conférence de l'**Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)**.

Commission nationale du Plaidoyer (CPL)

Instance de la gouvernance du CCFD-Terre Solidaire, la CPL rassemble des bénévoles représentants des régions et des **mouvements et services d'Église (MSE)** et a pour mission de préparer et d'alimenter les choix de l'Association en matière de plaidoyer.

Commission mixte paritaire (CMP)

Commission composée de député-e-s et sénateur-ice-s chargée de trouver un compromis entre l'Assemblée nationale et le Sénat en cas de désaccord persistant entre ces assemblées sur un projet ou une proposition de loi.

Conseil national pour le développement et la solidarité internationale (CNDSI)

Cadre de dialogue et de concertation régulière entre l'ensemble des acteurs du développement et de la solidarité internationale sur les orientations de la politique de développement.

COP

Conférence annuelle des États ayant ratifié la Convention sur les changements climatiques issue du premier Sommet de la Terre en 1992.

Devoir de vigilance des multinationales

Obligation pour les entreprises donneuses d'ordre et les sociétés mères d'identifier et de prévenir les atteintes aux droits humains et à l'environnement liées à leurs activités, mais aussi à celles de leurs filiales, sous-traitants et fournisseurs.

Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI)

Processus d'apprentissage actif qui permet à chacun-e une meilleure connaissance du monde, une ouverture à l'autre et à la différence, et une meilleure compréhension des liens existant entre sa propre vie et celle des personnes aux quatre coins du monde.

Groupe des sept/huit (G7/8)

Groupe informel réunissant huit pays parmi les plus grandes puissances économiques mondiales. La participation de la Russie au G8 est suspendue depuis 2014.

Groupe des vingt (G20)

Groupe informel créée en 1999 à la suite des crises financières des années 90, il réunit 20 membres (19 États et l'Union européenne).

Nations unies (Onu)

Organisation internationale fondée en 1945 qui compte aujourd'hui 193 États membres.

Nouvelle alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition (NASAN)

Initiative internationale lancée par le G8 en 2012 dans 10 pays d'Afrique sub-saharienne dans l'objectif d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition.

Objectifs de développement durable (ODD)

17 objectifs adoptés par les **Nations unies (Onu)** en 2015 afin d'éradiquer la pauvreté, protéger la planète et faire en sorte que tous les êtres humains vivent dans la paix et la prospérité d'ici 2030.

PAIES

Projet appuyé et mis en place depuis 2016 par le CCFD-Terre Solidaire en lien avec une dizaine de partenaires du Sahel et des Grands Lacs et dont l'objectif est d'encourager la transition agricole et sociale en Afrique grâce à l'agro-écologie.

Partenariat international

Nom donné par le CCFD-Terre Solidaire pour caractériser sa relation établie avec une organisation du Sud ou de l'Est. Cette relation basée sur la confiance mutuelle et la réciprocité est destinée à concrétiser cette intuition initiale de transformation sociale dans les pays du Sud.

Point de contact national (PCN)

Structure tripartite rassemblant syndicats, entreprises et administration française et dont la mission est de promouvoir les principes directeurs de l'**Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)** à l'intention des entreprises multinationales, de les diffuser et de répondre à des saisines pour non-respect de ces principes.

Proparco

Filiale de l'AFD dédiée au secteur privé, elle finance et accompagne des projets d'entreprises et d'institutions financières dans les pays en développement et émergents.

Reporting public pays par pays

Mesure de transparence exigeant des multinationales qu'elles publient des informations de base concernant leurs activités – comme le chiffre d'affaires, les bénéfices, le nombre d'employés, les subventions reçues, les impôts qu'elles payent – dans tous les pays où elles sont présentes.

Statut consultatif ECOSOC

Statut permettant à certaines ONG de contribuer aux travaux des Nations unies, notamment en prenant part aux conférences internationales et en répondant à des consultations.

4 pour 1000

Lancé par la France en 2015 au moment de la COP 21, le 4 pour 1000 est une initiative internationale multipartite qui vise à améliorer les stocks de carbone dans les sols agricoles en particulier.

Première ONG française de développement, le CCFD-Terre Solidaire, créé il y a plus de **55 ans**, est aux côtés de celles et ceux qui luttent quotidiennement contre toutes les causes de la faim.

Rompant avec les pratiques d'assistance, il soutient **697 projets** dans **66 pays** du Sud et de l'Est. Le CCFD-Terre Solidaire les accompagne, avec son expertise d'acteur international, à la fois financièrement et humainement.

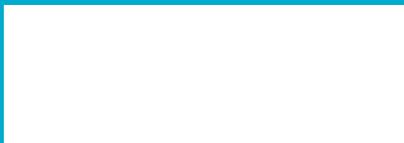
Ces projets, qui couvrent un large spectre (agriculture familiale, économie solidaire, dérèglements climatiques...), sont mis en œuvre par des organisations partenaires locales qui refusent de subir et ont choisi d'inventer des solutions pour maîtriser leur destin.

Consultant auprès du Conseil économique et social des Nations unies, le CCFD-Terre Solidaire agit pour faire changer les politiques auprès des décideurs et décideuses aux niveaux national et international vers plus de justice et de solidarité.

Reconnu d'utilité publique en 1984, il s'appuie sur un réseau de **15 000 bénévoles** investi·e·s pour sensibiliser les Français·e·s à la solidarité internationale et à la citoyenneté mondiale.

Pour nous rencontrer et s'engager sur du plaidoyer local près de chez vous

→ Contact de l'équipe locale :



→ Contact national plaidoyer local :
plaidoyerlocal@ccfd-terresolidaire.org

Pour télécharger et consulter cette brochure en format numérique

→ Rendez-vous sur le site :
ccfd-terresolidaire.org

 facebook.com/ccfdterresolidaire

 @ccfd_tsolidaire